
L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique»

Stéphane Beaud

Citer ce document / Cite this document :

Beaud Stéphane. L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». In: Politix, vol. 9, n°35, Troisième trimestre 1996. Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire. pp. 226-257;

doi : <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1966>

https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1996_num_9_35_1966

Fichier pdf généré le 10/04/2018

L'usage de l'entretien en sciences sociales

Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique»

Stéphane Beaud
Université de Nantes

LA CRISE des grands modèles théoriques (marxisme, structuro-fonctionnalisme), le regain d'intérêt pour les travaux de l'école de Chicago, l'importation de l'ethnométhodologie et la redécouverte du «sens vécu des acteurs», ont, au cours des années soixante-dix, remis à l'honneur les méthodes d'enquête dites qualitatives, notamment la biographie ou l'«histoire de vie»¹. Cependant l'entretien sociologique semble être resté le parent pauvre de la réflexion «méthodologique», même si la parution en 1993 de la *Misère du monde*² sous la direction de Pierre Bourdieu (ouvrage principalement constitué d'une série d'entretiens commentés) a suscité un début de discussion critique, notamment de la part de politologues³. Sans entrer dans ce débat, on voudrait contribuer ici à une clarification des usages de l'entretien sociologique, à partir d'un double point de vue : d'une part, en privilégiant l'analyse des modalités pratiques de la recherche⁴ ; d'autre part, en mobilisant abondamment un matériel pédagogique sur l'entretien

1. C'est en 1979 que Y. Grafmeyer et I. Joseph traduisent un recueil de textes intitulé *l'École de Chicago*, Paris, Champ urbain. Sur la biographie, voir Peneff (J.), *La méthode biographique*, Paris, A. Colin, 1994, et l'article de Mauger (G.), «Mai 68 et la biographie», *Les Cahiers de l'IHTP*, 1986. À la suite de cette réhabilitation parfois ambiguë du «vécu», certains sociologues ont pointé le risque d'une régression en deçà des acquis de l'analyse relationnelle : fétichisme des micro-objets, oubli des «structures», disqualification *a priori* de toute enquête statistique. Cf. Dans des registres différents, Chamboredon (J.-C.), «Le temps de la biographie et les temps de l'histoire. Réflexions sur la périodisation à propos de deux études de cas», in Fritsch (P.), dir., *Le sens de l'ordinaire*, Paris, CNRS, 1983 ; Bertaux (D.), «L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités», *Cahiers internationaux de sociologie*, LXIX, 1980 ; Bourdieu (P.), «L'illusion biographique», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 1986, et, outre différents développements sur ce thème, Passeron (J.-C.), «Le scénario et le corpus. Biographies, flux, itinéraires, trajectoires», in *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991.

2. Voir, en particulier, le chapitre «Comprendre».

3. Mayer (N.), «L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de *La Misère du monde*», *Revue française de sociologie*, 36, 1995 ; Grunberg (G.), Schweisguth (E.), «Bourdieu et la misère. Une approche réductionniste», *Revue française de science politique*, 46 (1), 1996.

4. À travers ce que J.-M. Chapoulie appelle «l'étude empirique des activités de recherche dans leurs aspects les plus concrets» («La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière», *Revue française de sociologie*, 32 (3), 1991, p. 321). J'ai effectué moi-même de nombreux entretiens comme «sociologue de terrain» et serai fréquemment amené à mobiliser ma propre pratique de chercheur pour exemplifier mon propos. Je tiens toutefois à préciser que je tire l'essentiel de ce savoir du long travail réalisé avec M. Pialoux sur le terrain de Sochaux-Montbéliard, notamment à l'occasion de nombreux entretiens effectués avec lui au cours desquels j'ai beaucoup appris ; de mon expérience d'enseignement, en collaboration avec F. Weber, de l'enquête ethnographique depuis six ans au DEA de sciences sociale (ENS/EHESS) ; du stage de terrain de ce même DEA et des discussions avec A. Bensa.

approfondi accumulé depuis quelques années (cours de méthodes qualitatives en DEUG, cours de DEA sur l'enquête directe et sur l'entretien approfondi) car ces situations concrètes d'apprentissage du «métier» sont de celles où l'enseignant ne cesse d'en apprendre lui-même beaucoup sur les différents types d'obstacles et de résistances rencontrés auprès des étudiants-apprentis sociologues.

Nul n'ignore qu'analyser un instrument d'enquête comme l'entretien fait toujours courir le risque de céder à la tentation du «méthodologisme», en faisant comme si la complexité de la démarche de la recherche en sociologie pouvait se réduire, comme tendent à le faire croire la plupart des manuels de méthodes¹, à une succession bien ordonnée de simples préceptes, assimilés à des «recettes». On voudrait aborder autrement cette question de l'entretien en se donnant comme objectif de lutter contre le traitement isolé dont il est trop souvent l'objet, pour au contraire le réinscrire dans le déroulement réel de toute enquête de terrain.

Les différents statuts de l'entretien dans l'enquête sociologique

Un travail de type sociologique sur les usages de l'entretien en sciences sociales, s'appuyant sur une enquête historique sur les pratiques de recherche en sciences sociales, ferait immédiatement surgir la question des traditions disciplinaires et celle des usages différents qui ont été faits de l'entretien en sociologie, psychologie, science politique et anthropologie. Il montrerait plus particulièrement les modalités à la fois concrètes et théoriques selon lesquelles cette méthode d'enquête, née et développée dans une discipline — la psychologie — et un pays — les États-Unis — s'est diffusée ou a été transférée dans d'autres disciplines et dans d'autres pays. L'accent pourrait être mis sur les formes d'appropriation et de réinterprétation de l'entretien en sciences sociales en fonction des traditions méthodologiques de chacune de ces disciplines et de l'état du champ des sciences sociales propre à chaque pays. On pense notamment au fait que la diffusion de la «technique» — pour reprendre temporairement une expression que l'on sera amené à critiquer — de l'entretien du domaine de la psychologie clinique à celui de la sociologie, s'est faite en conservant largement ce qu'on pourrait appeler l'investissement de forme intellectuelle initiale, c'est-à-dire la standardisation de l'instrument d'enquête : recueil d'opinions, intervieweur neutre et objectif, écoute flottante, psychologisation des rapports, neutralité de la technique adaptable à n'importe quelle situation, etc.

Le primat du «critère de méthode» statistique

On ne peut réfléchir à la place de l'entretien en sociologie sans prendre en compte à la fois la hiérarchie des objets légitimes de recherche et la hiérarchie des méthodes d'enquête sociologique (qui, toutes deux, se superposent). Jean-Claude Passeron fait remarquer qu'avec le

1. Ce papier achevé, paraît en librairie le livre de Kaufmann (J.-C.), *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996, qui touche à des questions proches de celles abordées ici mais que nous n'avons pas eu le temps de discuter. Voir également Combessis (J.-C.), *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, 1996.

perfectionnement et la systématisation des techniques d'observation et de raisonnement, les "méthodes" ont en effet, tout au long du XXe siècle, tendu à relayer les objets dans le double rôle d'emblème et d'instrument de l'autonomie d'une discipline. Du fait de sa transposabilité formelle à tout objet, la méthode est vite devenue l'enjeu principal des manœuvres des gros bataillons disciplinaires. Une méthode engage le prestige et l'influence de la discipline à laquelle elle s'identifie : symbole d'un droit d'aînesse de la science qui l'a fait mûrir, elle est du même coup le meilleur vecteur de son expansionnisme. Pensons à tous les rôles auxquels se sont prêtés la "significativité et la représentativité statistiques pour la sociologie".¹

Si l'on s'en tient uniquement à la période d'après-guerre, deux raisons principales permettent de rendre compte de cette prédominance du critère de méthode statistique dans la sociologie française : d'une part, la prégnance du modèle du *survey research* lors de la phase d'institutionnalisation de la discipline et, d'autre part, la coupure assez fortement accentuée en France entre la sociologie et l'ethnologie.

L'institutionnalisation de la sociologie française — qui commence avec les débuts du Centre d'études sociologique (CES), se poursuit avec la création de la licence de sociologie en 1958, le développement de départements de sociologie à l'Université et la création des principales revues dans la discipline dans les années soixante, pour s'achever au début des années soixante-dix — a coïncidé avec la polarisation de la réflexion méthodologique² sur la seule enquête statistique et avec l'absence de véritables discussions autour de l'utilisation de la méthode de l'entretien. Au cours de cette période prédomine, chez les sociologues de la nouvelle génération, la volonté de réaliser des enquêtes³, le «souci d'appuyer la nouvelle discipline sur la méthode statistique instrument de fondation et de légitimation du caractère scientifique de la sociologie»⁴. Le courant «empiriste» de la sociologie française importe alors, par l'intermédiaire de Jean Stoetzel et à l'occasion des nombreux séjours des chercheurs du CES aux États-Unis, la méthode du *survey research* (à l'honneur dans le courant devenu alors dominant de la sociologie américaine) qui donne lieu à de nombreuses discussions sur les problèmes techniques qui lui sont liés, tels l'échantillonnage, la construction des variables, la vérification des hypothèses, les tests statistiques. L'enquête de terrain, un court moment valorisée dans une

1. Passeron (J.-C.), «La constitution des sciences sociales», *Le Débat*, 90, 1996, p. 105.

2. À la différence des États-Unis où la conjonction de la tradition sociologique d'enquête de terrain liée à ce qu'on appelle l'École de Chicago et la mise en œuvre d'une sociologie par questionnaire sur la base d'entretiens exploratoires (en liaison étroite avec la mise en place des Instituts privés de sondages) a suscité, dès les années 1950, une abondante littérature sur le sujet. En France, on peut citer l'article de Kandel (L.), «Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non-directif, et sur les études d'opinion», *Épistémologie sociologique*, 13, 1972. Il est frappant par exemple que la *Revue française de sociologie* ait consacré, depuis sa création, plusieurs articles méthodologiques au questionnaire, notamment portant sur le problème des questions «ouvertes» ou «fermées», mais très peu d'articles sur l'entretien, hormis les deux articles de «politologues», celui de 1975 de G. Michelat («Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie», *Revue française de sociologie*, 16, 1975), et le compte rendu critique de N. Mayer de *la Misère du monde*, art. cité.

3. La «méthode des enquêtes» comme l'appelait presque mystérieusement Lévy-Bruhl ; même G. Gurvitch s'éprend de la sociométrie, mobilisée comme contre-feu aux enquêtes d'opinion introduites par J. Stoetzel, cf. Heilbron (J.), «Pionniers par défaut ? Les débuts de la recherche au Centre d'études sociologiques (1946-1960)», *Revue française de sociologie*, 32 (3), 1991.

4. Chapoulie (J.-M.), «La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière», art. cité, p. 343.

première phase du travail de l'équipe de Georges Friedmann (1946-1950), a été progressivement marginalisée, voire évincée, au profit d'enquêtes statistiques qui apparaissent alors plus fiables sur le point de la « preuve » et de la « représentativité ». Jean-Daniel Reynaud (normalien, agrégé de philosophie, alors jeune chercheur au CES avec Friedmann) insiste sur ce point lors d'un entretien avec Jean-Michel Chapoulie : « Il y a eu tout le travail qui s'est fait autour du Centre d'études sociologiques. Il y a eu une très grosse discussion, beaucoup d'échanges [...] Le thème c'était la sociologie empirique américaine, même si cet adjectif ne désigne pas précisément de quoi il s'agissait, il n'y a aucun doute que ce qui était fascinant, c'était ce modèle-là, un modèle où on apportait la preuve, on chiffrait, on utilisait des méthodes largement inspirées de la psychologie sociale [...] Nous avons une sorte de paradigme de la démonstration : nous avons des données, ces données sont quantifiables, on peut les représenter sous forme de tableau à double entrée et il y a des tests : ça c'est le début des années cinquante »¹.

Les enquêteurs qui travaillaient par observation participante ne faisaient pas assez confiance à leurs matériaux si bien qu'ils écrivaient peu, se censuraient, toujours incertains quant à la validité de leurs résultats de recherche (trop pointus, trop parcellaires), impressionnés au moment des exposés de recherche par le déploiement de preuves statistiques de leurs collègues travaillant par questionnaire. Le témoignage recueilli par J.-M. Chapoulie de Jacqueline Frisch-Gauthier (professeur de lettres, fille d'ouvriers, jeune chercheuse au CES à la fin des années quarante, enquêtant quatre ans en usine) est, à cet égard, particulièrement éloquent : « Il y a eu une chose qui m'a beaucoup gênée, qui a fait que je ne suis pas allée jusqu'au bout de ma démarche [...]. Quand je faisais un exposé, j'avais toujours les réflexions : "Ça n'est pas représentatif", "Mais est-ce que ça a une portée généralisable" [...] et j'ai fini par être inhibée, si bien que j'ai rédigé un certain nombre de choses, mais je ne savais pas comment leur donner une portée générale — bien sûr c'était limité à une usine, c'était mon sentiment propre qui faisait que j'avais l'impression que ça allait au-delà, mais je ne suis pas sortie de cette impasse »² (elle abandonne ensuite la méthode de l'observation participante pour réaliser des études qui reposent sur l'usage de la démarche « scientifique »).

Depuis cette période, on peut dire que l'enquête ethnographique se situe au bas de la hiérarchie des méthodes d'enquête, comme l'ont bien montré les travaux récents de Jean-Michel Chapoulie et Jean Peneff : la stricte division du travail dans la production de la recherche scientifique en sociologie correspondait aux hiérarchies scolaires, sexuelles et sociales, fonctionnant par couples d'oppositions suivants : théoriciens/empiristes-enquêteurs ; hommes/femmes ; sociologues issus de milieux bourgeois/populaires ; parisiens/provinciaux. Les enquêteurs de terrain étaient le plus souvent des humbles servants des « professeurs »³, comme le notait aussi Edgar Morin en

1. *Ibid.*, p. 356.

2. *Ibid.* p.354.

3. S'il existait alors une liberté formelle des chercheurs, notamment par rapport à l'objet et à l'orientation de leur recherche, J. Heilbron rappelle une restriction essentielle : « Il fallait respecter la division du travail, selon laquelle les "grandes" questions, théoriques et autres, étaient réservées aux professeurs. Cette division du travail, très marquée dans les attitudes et les attentes réciproques, a renforcé la distinction entre travaux "théoriques" et "empiriques", qui avait caractérisé la sociologie de l'immédiat après-guerre », (Heilbron (J.), « Pionniers par défaut ? Les débuts de la recherche au Centre d'études sociologiques (1946-1960) », art. cité, p. 371).

1966 : «L'interview est en général un gagne-pain subalterne, un métier d'appoint pour des femmes désœuvrées ou en difficulté, une étape pour de futurs chercheurs. C'est la tâche inférieure dont se déchargent les chefs d'équipe»¹.

Enfin, la deuxième raison de cet «impensé de l'entretien» est liée au rapport qu'entretient, en France, la sociologie avec la tradition ethnologique. Celle-ci, à la suite des travaux de Malinowski, s'est constituée en faisant du «terrain» ethnographique le critère de la méthode anthropologique, en imposant l'idée que le travail de terrain se caractérise avant tout par la méthode de l'observation participante, méthode d'immersion sur le terrain qui, seule, permet de saisir ce que Malinowski appelle les «impondérables de la vie sociale». D'une part, la coupure institutionnelle entre sociologie et ethnologie a longtemps été forte en France, malgré l'héritage de Mauss, si bien que la circulation des méthodes d'enquête entre les deux disciplines a été limitée². D'autre part, force est de constater que, dans la tradition ethnologique française, l'ethnographe est principalement chargé de ramener des matériaux à l'ethnologue dont le rôle est de théoriser ; l'ethnographie est donc située au plus bas de la hiérarchie interne à la discipline (certainement en lien avec son passé³). De ce fait, le travail de terrain, dans ses différentes phases qui sont peu décrites et analysées, a longtemps constitué une sorte d'impensé comme si le fait même de faire un terrain exotique avec ses contraintes propres (apprentissage de la langue indigène, dépaysement, malheurs de l'ethnologue sur son terrain) dispensait de détailler la manière dont le travail de terrain est réalisé sur place. Par exemple, l'entretien ne fait pas en soi l'objet d'une analyse spécifique, occulté qu'il est par l'expérience du terrain et l'avantage de la situation d'altérité.

On pourrait dire finalement que l'entretien, en tant qu'instrument d'enquête, s'est longtemps trouvé pris en tenailles, «coincé» entre la forte légitimité de l'instrumentation statistique en sociologie et celle de l'observation participante en ethnologie (métropolitaine), qui fonctionnaient toutes deux comme emblème méthodologique de leurs disciplines respectives. En outre, les accointances originaires, et «coupables» si l'on ose dire, de l'entretien avec la psychologie (américaine), et donc avec une forme de psychologisme, engendrent une forte suspicion de subjectivisme à son égard de la part des sociologues. Conséquence immédiate : l'entretien est réduit à n'être qu'un instrument d'enquête (délégué à ceux ou celles qui ont un «bon contact»), une simple «technique» sur laquelle on ne réfléchit pas, et qui, routinisée, «marche» quand même. Divers critères institutionnels indiquent cette position dominée de l'enquête de terrain (qualifiée faussement de «qualitative») dans la sociologie française, passée et contemporaine : faiblesse de la littérature spécialisée sur ce thème, à la différence des États-Unis, absence d'une revue de sociologie «qualitative» (comme il en existe de nombreuses aux États-Unis), faible place accordée aux enquêtes ethnographiques dans les revues scientifiques de la discipline (*Revue française de sociologie, Année*

1. Morin (E.), «L'interview dans les sciences sociales et à la radiotélévision», *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984, p. 187 (article paru dans *Communications*, 7, 1966).

2. Avec l'exception de Chombart de Lauwe, ancien élève de Mauss, qui est peut-être le seul ethnologue de formation à avoir rapatrié en sociologie la méthode de l'observation directe.

3. En France, dans les années trente, ce sont les géographes héritiers de Vidal de la Blache et les folkloristes qui «vont sur le terrain».

sociologique, *Cahiers internationaux de sociologie*, et dans une moindre mesure, *Sociologie du travail*) ou les revues liées à des institutions (*Travail et emploi*, *Formation-Emploi...*), surcroît de preuves exigées du «fieldworker» par des «lecteurs anonymes» lors de la présentation de ses résultats dans ces mêmes revues, résistances multiples à accorder de la place aux «descriptions» ou aux notations ethnographiques qui semblent toujours placées sous la menace d'une suppression par l'éditeur — elles ne font pas assez «scientifiques», semblent inutiles aux profanes («ça fait trop détail») et rognent le «vrai» texte («théorique») — absence de postes universitaires fléchés sous ce label dans la section de sociologie¹. Autant d'indices convergents qui attestent le moindre crédit scientifique accordé au travail ethnographique et signalent la forte résistance du monde professionnel des sociologues à considérer l'entretien sociologique (et l'observation) comme un instrument d'enquête aussi scientifique — aussi «noble» — que les données statistiques qui fonctionnent plus sûrement comme des instruments de preuve.

L'implicite quantitatif du travail par entretiens

Avant d'aborder directement les effets exercés sur le travail par entretiens par la domination du critère de méthode statistique dans la sociologie française d'après-guerre, il convient de dissiper les malentendus liés à la taxinomie des enquêtes sociologiques. Or la division entre méthodes «quantitatives» et «qualitatives» (fortement institutionnalisée dans les enseignements universitaires) est, pour une large part, une fausse opposition² ; elle a néanmoins pour effet d'homogénéiser artificiellement le domaine des études dites «qualitatives», et plus particulièrement celui des enquêtes «par entretiens». Cette même distinction confère une unité méthodologique à des travaux qui se caractériseraient plutôt par une très forte diversité dans la manière de réaliser et de traiter les entretiens. L'examen détaillé des différents types d'entretien sociologique nécessiterait un travail de longue haleine ; on se contentera donc de présenter quelques hypothèses (provisoires) de recherche sur cette question.

L'usage de l'entretien le plus répandu consiste à recueillir un nombre «représentatif» d'entretiens, cette fois enregistrés, pour traiter de questions précises (les raisons du vote FN, la vie en couple, etc.). La manière privilégiée de traiter ici la masse d'informations consiste, à partir de ce matériau qualitatif que l'on pourrait dire «quantitativisé», à construire une typologie fondée sur l'analyse extensive de la diversité des entretiens. Cette conception dominante de l'entretien sociologique pose un triple problème :

1. «Le critère de la méthode (le droit de définir et d'enseigner la bonne méthode) s'est révélé la meilleure arme entre les mains des hiérarchies universitaires pour qui le contrôle d'un enseignement est d'abord la clef du recrutement d'un corps de métier, public ou libéral», cf. Passeron (J.-C.), *Le raisonnement sociologique, op. cit.*, p.105. D'une part, ce statut incertain de l'entretien dans l'enquête se traduit concrètement dans les modalités de la formation à la recherche. D'autre part, la seule observation de la procédure du recrutement universitaire en sociologie fait bien apparaître l'écart entre le nombre croissant de «jeunes fieldworkers» et l'absence de postes correspondant à cette spécialité. Il faudrait étudier en détail le «fléchage» des postes en sociologie et s'interroger sur cette absence.

2. Cf. Héran (F.), «Sociologie de l'éducation et sociologie de l'enquête : réflexions sur le modèle universaliste», *Revue française de sociologie*, 32, 1991, et Weber (F.), «L'ethnographie armée par les statistiques», *Enquête*, 1, 1995.

— Tout d'abord, les «campagnes» d'entretien sont conçues principalement comme une manière rapide d'obtenir une masse d'informations (de «données»), et fonctionnent comme un substitut à des enquêtes par questionnaire (plus lourdes à gérer, plus chères aussi). La division du travail scientifique et la hiérarchisation des tâches sont fortes : les enquêteurs ou les étudiants vont sur le terrain, munis d'un guide d'entretien et de consignes données par les directeurs de la recherche. Le risque inhérent à cette manière d'utiliser les entretiens est celui de la «mésinterprétation», provoquée par cette dissociation entre l'intervieweur et l'interprète qui prive l'enquêteur-interprète de données de contrôle livrées par exemple par l'analyse de la situation d'entretien.

— Ensuite, ce mode d'enquête institue une coupure très nette entre, d'un côté, le travail par entretien et, de l'autre, l'observation : le contexte de l'entretien est largement absent, la scène de l'interaction rarement décrite, si bien que la seule homogénéité des données recueillies est celle du «texte» des entretiens qui en résultera après décryptage des cassettes. Faute de données sur le contexte, notamment le contexte d'énonciation des différents locuteurs, une des pentes possibles d'interprétation est celle de la production de données quantifiées sur les entretiens.

— Enfin, la logique de production des données et des interprétations est alors soumise à ce que J.-C. Passeron appelle le «quantitatif honteux». Les enquêtes dites «qualitatives» se réduisent le plus souvent à la réalisation d'un nombre important d'entretiens, menés dans des conditions et à des moments différents, avec des personnes choisies au hasard ; dans ce cadre-là, les entretiens n'ont comme unité que la démarche même de l'entretien et de l'enregistrement ; ils ne sont pas reliés entre eux par un terrain ou par un contexte commun. Le travail interprétatif a comme source unique — outre les différentes sources de documentation écrite — le seul «texte» des différents entretiens. Si bien que disparaît la dimension de la parole des enquêtés, de la traduction d'un langage à l'autre, qu'engage tout travail de type ethnologique. La dispersion et l'isolement des données ainsi produites forcent constamment le sociologue à devoir effectuer un raisonnement «toutes choses égales par ailleurs», de manière à neutraliser les effets de contexte. Le risque que court ce type d'enquête est de produire des artefacts en faisant reposer le travail interprétatif sur des entretiens largement décontextualisés : ceux-ci sont utilisés comme des «bouts de preuves» alors même que les données essentielles de contrôle de l'entretien — notamment le rapport enquêteur/enquêté, les caractéristiques objectives détaillées de l'enquêté — ne sont pas toujours mentionnées ; le travail comparatif permet, certes, une montée en généralité mais sur une base qui reste largement fragile, en tout cas affaiblie. Que compare-t-on lorsqu'on analyse divers entretiens comme textes ? Qu'est-ce qui peut fonder le principe de variation ? On compte des occurrences, des mots, et finalement on construit un texte en mettant bout à bout des extraits d'entretien coupés de leur contexte d'énonciation. L'entretien, utilisé de cette manière, acquiert alors un statut purement illustratif, preuve par défaut et substitut fragile d'une bonne enquête statistique.

Enfin, on peut se demander si le critère de méthode statistique, définissant la sociologie comme discipline, ne s'est pas, d'une manière largement inconsciente, imposé aux chercheurs adoptant une perspective de sociologie «qualitative», qui se sont comme soumis à cette norme implicite de

validité des résultats de la recherche¹. Les chercheurs se sentent comme contraints de multiplier le nombre d'entretiens, comme s'il leur fallait, en ce domaine aussi, «faire du chiffre». Il y a peut-être là moins des raisons d'ordre purement scientifique qu'un gage de conformité à donner à la science «normale» (au sens de Kuhn), une sorte de *quittus* méthodologique au travail de type statistique en sociologie. Il ne faut pas non plus oublier le rôle que jouent les diverses institutions qui gèrent des contrats de recherche. Celles-ci ont tendance à faire prévaloir, plus ou moins ouvertement, le critère du «chiffre» dans le domaine des enquêtes qualitatives, comme le montre par exemple la forte pression pour faire apparaître un nombre élevé d'entretiens dans les projets de recherche, gage de scientificité et/ou de «représentativité» de l'enquête. De même, elles tiennent en suspicion ou disqualifient les enquêtes fondées principalement sur des monographies ou sur des études de cas².

On peut ainsi repérer cette espèce de loi méthodologique non écrite dans le «paratexte» des travaux des sociologues, notamment dans les annexes méthodologiques des articles de revue ou des thèses, et surtout dans les discussions collectives des travaux (soutenances de thèse, commissions du CNRS) au cours desquelles se transmettent de manière implicite les normes méthodologiques du travail scientifique dans la discipline. Pour qu'un travail de type qualitatif soit estampillé «sociologique», se démarquant ainsi d'un pur travail «ethnologique», tout se passe comme si travail fondé principalement sur un recueil d'entretiens devait impérativement comprendre, ou plutôt exhiber, un nombre élevé d'entretiens (N au moins égal à 50 mais, mieux encore, N = 100, voire >100).

Assumer le caractère «non représentatif» de l'entretien

Comment faire pour que, dans les enquêtes par entretiens, l'administration de la preuve ne finisse pas par reposer *in fine* sur un raisonnement de type quantitatif où l'on fait jouer à l'entretien le seul rôle de pourvoyeur de données quantifiables ? Comment éviter d'utiliser ainsi à contre-emploi l'entretien approfondi ou de le sous-utiliser ? On défend ici l'idée que la force heuristique de l'entretien sociologique tient — à condition qu'il s'inscrive dans une enquête ethnographique qui lui donne un cadre de référence et lui fournit des points de référence et de comparaison — à sa singularité que le

1. Par exemple elle se diffuse, plus ou moins inconsciemment, auprès des étudiants à qui leurs directeurs de thèse demandent beaucoup d'entretiens et qui se retrouvent alors obsédés par la recherche d'interviews à réaliser. L'expérience pédagogique, acquise lors d'encadrements informels de travaux d'étudiants de DEA (souvent novices en enquête à ce stade de leur cursus puisque beaucoup viennent d'autres disciplines — sciences politiques, histoire, économie), montre que maints étudiants en sociologie craignent toujours de ne pas en faire assez, et donc en font trop, accumulant de manière désordonnée des entretiens qu'ils peinent ensuite à retranscrire, sans prendre le temps de les travailler en profondeur, de réfléchir à la construction de l'objet et à la réélaboration progressive de la problématique de départ. La réalisation des entretiens ressemble alors à ce que Y. Winkin appelle des «aspirateurs à données» (reprenant une des expressions favorites de Birdwhistell). Winkin (Y.), *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996.

2. Lors de la présentation d'un contrat de recherche en réponse à un appel d'offres du ministère de l'Éducation nationale, notre projet d'enquête, fondé sur la comparaison de deux enquêtes de terrain dans deux quartiers D5Q de Montbéliard («banlieue» de l'usine-Genévilliers, banlieue parisienne), a été présélectionné mais finalement non retenu. Cherchant légitimement à en connaître les raisons, on a pu obtenir, non sans mal, comme simple explication que notre projet était «trop ethnographique».

sociologue peut faire fonctionner comme cas limite d'analyse, qui lui confère un pouvoir de généralité. Restreindre le travail intensif sur un nombre somme toute limité d'entretiens, c'est d'une certaine manière faire confiance aux possibilités de cet instrument d'enquête, notamment celle de faire apparaître la cohérence d'attitudes et de conduites sociales, en inscrivant celles-ci dans une histoire ou une trajectoire à la fois personnelle et collective.

L'inscription d'un travail par entretiens dans le cadre d'une enquête ethnographique, c'est-à-dire l'objectif de réaliser des entretiens approfondis — qu'on appelle ici des «entretiens ethnographiques» — qui soient enchâssés dans l'enquête de terrain (pris par son rythme, son ambiance), permet de se libérer du joug de la pensée statistique, ou plus précisément de l'espèce de Surmoi quantitatif qui incite le chercheur à multiplier le nombre de ses entretiens. Les entretiens prennent place naturellement dans une logique d'enquête. Cette approche progressive du terrain amène également à faire des présélections et des choix parmi les entretiens possibles. L'enquête ethnographique nous apprend très rapidement que toute personne sociale n'est pas «interviewable», qu'il y a des conditions sociales à la prise de parole.

Par exemple, désireux au départ de réaliser des entretiens auprès de jeunes chômeurs résidant dans un quartier HLM, proche de l'usine de Sochaux (où, durant l'été 1990, je m'étais installé dans un appartement), je m'étais assez vite aperçu que cette entreprise était vouée à l'échec : les contacts noués n'aboutissaient pas, les promesses d'entretien que j'avais pu obtenir n'étaient jamais tenues si bien que je me retrouvais trois semaines après le début toujours sans aucun résultat concret (un bon entretien enregistré). En même temps, le groupe était fermé, pas de lieu ouvert, le travail par observation était très difficilement réalisable à cette période de l'année et dans le délai qui m'était imparti. D'où l'idée de contourner ces difficultés en cherchant un autre angle d'attaque, en réalisant une enquête par observation participante à la mission locale de l'emploi où je rencontrais des jeunes aux mêmes caractéristiques sociales, mais qui étaient, cette fois, dans l'obligation institutionnelle de parler¹. Lors de mon enquête de terrain qui s'est échelonnée entre 1989 et 1993-94, je serais bien incapable de me rappeler combien d'entretiens j'ai réalisés ; certains (peu) n'ont pas été enregistrés, un nombre non négligeable d'entre eux n'ont pas été retranscrits, ou très partiellement, parce qu'ils me semblaient surtout informatifs, moins essentiels à «creuser» que d'autres. En revanche, au fur et à mesure que l'enquête progressait, c'est-à-dire que la problématique s'affermissait et que des hypothèses de recherche se consolidaient, j'ai sélectionné un petit nombre d'entretiens approfondis (un peu plus d'une vingtaine) que j'ai personnellement retranscrits, toujours intégralement. Ce sont ces entretiens que j'ai travaillés intensément en essayant de pousser à fond sur eux un mode de raisonnement sociologique. Ce qui me conduit à penser que la première illusion dont un chercheur — j'en ai été moi-même victime — doit se débarrasser est celle du nombre d'entretiens.

J'ai dû réaliser une douzaine d'entretiens approfondis et tous enregistrés sur le rapport des familles à l'école, en m'aidant principalement du réseau local de

1. Cf. Beaud (S.), «Stage ou formation ? Les enjeux d'un malentendu. Notes ethnographiques sur une mission locale de l'emploi», *Travail et Emploi*, 67 (2), 1996.

parents d'élèves FCPE de collèges en ZEP. Je n'ai pas pu ou pas voulu tous les exploiter car, d'une part, il y avait une forte redondance des thèmes abordés, et d'autre part, j'ai préféré faire porter mon effort de transcription et d'interprétation sur les deux longs entretiens particulièrement riches avec une famille ouvrière¹. Ces deux entretiens, réalisés à un an d'intervalle, livraient ce que l'analyse statistique ne permet pas d'éclairer : les processus d'enchaînement singuliers, l'entrelacement étroit de thèmes dissociés (l'école, le quartier, le rapport à l'avenir, celui des enfants, celui de soi-même). Autre exemple, dans une série d'entretiens réalisés avec des lycéens d'origine populaire, j'ai progressivement centré mon attention sur le passage du collège d'un quartier HLM périphérique au lycée du centre-ville au moment de l'entrée en seconde, réalisant une série d'entretiens sur ce seul thème, en sélectionnant des questions qui me sont apparues, au fil du temps, pertinentes et significatives : position spatiale dans la classe, rapport avec l'enseignant, type de prise de parole en classe, mode d'occupation de l'espace dans l'enceinte du lycée, rythmes temporels (cantine ou retour à la maison), mode de constitution de réseaux d'amis. J'ai ainsi longuement analysé un très riche entretien avec une fille du quartier qui a vu son univers s'effondrer en passant au lycée².

L'entretien et l'enquête ethnographique

La question que pose l'usage de l'entretien en sciences sociales consiste moins, me semble-t-il, à établir de nouvelles typologies d'entretiens qu'à parvenir à apprécier la valeur relative d'ajustement d'un instrument d'enquête à un objet ou à une phase de la connaissance. Autrement dit, il faut pouvoir évaluer, au coup par coup, chemin faisant au cours d'une enquête, la validité provisoire des différentes techniques d'enquête à la disposition du sociologue. Le point de vue ici défendu est que l'entretien approfondi tire bénéfice d'être utilisé dans le cadre d'une enquête ethnographique dont la méthode privilégiée est l'observation participante («être avec», «faire avec», être «immergé» dans le milieu enquêté, secret des meilleurs travaux ethnographiques³). Il faut cependant rappeler, dans un premier temps, contre

1. Cf. Beaud (S.), «L'école et le quartier. Des parents ouvriers désorientés», *Critiques sociales*, 5-6, 1994.

2. L'entretien a lieu, chez elle, lors des vacances de Toussaint au moment où elle est encore sous le choc de son arrivée au lycée : perte des points de repère spatiaux et temporels, séparation de ses anciennes copines, isolement dans sa classe, peur de ne pas être à la hauteur scolairement (elle me l'avoue) et socialement (ce qu'elle dit à demi-mot). «On est traumatisées» ne cesse-t-elle de répéter tout au long de l'entretien pour évoquer le choc culturel reçu en fréquentant, au cours de ces premiers mois, le lycée «bourgeois». Le récit de K. Kelkal offre ici de frappantes similitudes avec ceux que j'ai pu recueillir à Sochaux-Montbéliard. C'est lorsqu'il quitte le milieu protégé du quartier et du collège de Vaux-en-Velin (où il était «bon» élève) pour entrer au lycée à Lyon (dans le 7^e arrondissement) qu'il est «perdu», se heurtant aux préjugés sociaux.

3. Cf. Weber (F.), *Le travail à côté*, Paris, EHESS-INRA, 1989 ; Schwartz (O.), «L'empirisme irréductible», postface à Anderson (N.), *Le Hobo*, Paris, Nathan, 1993. Comme le rappelle Y. Winkin dans les conseils qu'il prodigue à ses étudiants avant de les envoyer sur le terrain : «Les étudiants à qui je propose cette méthode de travail apparemment fort astreignante essaient souvent d'y échapper en emportant sur le terrain un enregistreur, un appareil photo sinon une caméra vidéo. Je les en décourage toujours. L'observation doit d'abord passer par le travail à l'oeil nu, les notes prises un peu à la sauvette sur le terrain et les longues réécritures dans le journal, le soir au coin du feu... Ce n'est que beaucoup plus tard, bien implantés sur votre site que vous pourrez éventuellement enregistrer vos données. R. Birdwistell formé dans les années quarante au département d'anthropologie de l'Université de Chicago est celui qui m'a formé à ce type de travail ethnographique à l'Université de Pennsylvanie dans les années soixante-dix. Il ne voulait pas que nous travaillions avec une caméra ou un appareil photo en disant que c'était, pour prendre ses deux expressions, tantôt un aspirateur — on collecte les données sans savoir ce que [suite de la note page suivante]

toute forme d'exclusivisme et d'impérialisme méthodologiques, que l'entretien approfondi en enquête ethnographique est le plus souvent utilisé comme un pis-aller, une manière d'obtenir des informations et des points de vue sur un objet que l'on ne peut pas matériellement recueillir *in situ* par observation directe. C'est le cas par exemple de travaux sur des institutions où il est souvent difficile de s'installer comme enquêteur (les prisons, les usines¹, etc.) : des entretiens longs, parfois répétés avec des personnes qui travaillent à l'intérieur, servent de données de substitution qui peuvent être toutefois très riches si l'on sait faire partager à l'enquêté le désir de connaissance de l'enquêteur, en le faisant adhérer à une sorte de pacte d'entretien(s) fondé sur une sorte de travail commun (comme c'est le cas pour un travail de type biographique).

L'entretien comme situation d'observation

L'expérience de l'enquête prouve qu'un entretien approfondi ne prend sens véritablement que dans un «contexte», en fonction du lieu et du moment de l'entretien². La situation d'entretien est, à elle seule, une scène d'observation, plus exactement seule l'observation de la scène sociale (lieux et personnes) que constitue l'entretien donne des éléments d'interprétation de l'entretien.

Dans les entretiens que j'ai pu réaliser avec des parents ouvriers ou leurs enfants lycéens, habitant un quartier d'habitat social particulièrement dégradé de la région de Sochaux-Montbéliard, l'observation des lieux — lorsqu'on me laissait accéder aux appartements³ — montrait bien comment les habitants de ces immeubles délabrés, promis éternellement à être réhabilités, tentaient à travers l'aménagement de leur espace intérieur de mettre à distance la «cité» (la «pourriture» du monde extérieur) : la propreté des lieux contrastant avec la saleté de la cage d'escalier, l'aspect neuf des papiers peints avec la peinture écaillée et les revêtements muraux décrépis, le petit bruit du filet d'eau coulant

l'on aspire, on a un sac plein, on l'étale et on ne sait pas quoi en faire — tantôt un préservatif : vous vous protégez contre le danger, vous vous sentez à l'aise derrière votre caméra, c'est une manière de ne pas vraiment être en face-à-face avec l'autre et cela risque de ruiner votre terrain», Winkin (Y.), *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*, *op. cit.*, p. 112.

1. On peut citer les travaux d'A. Chauvenet et G. Benguigui sur les surveillants de prison et le travail que mène M. Pialoux sur l'usine de Sochaux depuis 1983. Encore faut-il préciser que ce dernier a pris soin de délimiter son cadre, de centrer son travail d'abord sur l'usine de garniture (alors qu'il a réalisé une série d'entretiens approfondis avec C. Corouge, OS dans cet atelier), ensuite sur les ateliers dits de «finition» de l'usine de carrosserie et enfin sur la nouvelle usine de HC1 lorsque les ouvriers y ont été transférés de 1989 à 1990. Ce long travail fondé sur une multiplicité d'entretiens (avec des ouvriers, qualifiés et non qualifiés, jeunes et vieux, hommes et femmes, ruraux et urbains, français et immigrés, mais aussi avec des agents de maîtrise, qu'ils soient «moniteurs», chefs d'équipe ou contremaîtres) lui a permis d'accumuler une très grande connaissance à la fois de l'usine — des méthodes de production et des changements du travail ouvrier, de la vie sociale et syndicale de ces ateliers — et du «hors-usine» (quartier, école, vie politique locale, etc.) à partir de laquelle prend sens le travail par entretiens que nous avons pu ensuite réaliser ensemble. Mais il est certain que, dans la plupart des cas, rien ne remplace la richesse de l'observation directe, si le sociologue sait aussi ne pas rester enfermé dans le seul point de vue de l'observation *bic et nunc*.

2. Par exemple, dans la série d'entretiens réalisés avec C. Corouge par M. Pialoux, celui-ci montre bien que le discours qui lui est tenu par cet ouvrier spécialisé varie fortement selon le moment où l'entretien a lieu (immédiatement après le travail d'usine, la veille de reprendre le travail le lundi, juste après un incident dans les ateliers. Cf. «Chronique Peugeot», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 54, 57, 60, 1984, 1985).

3. J'ai réalisé la plupart de mes entretiens avec les lycéens en dehors de chez eux (dans un parc public l'été, au café ou dans un local jeunes) car ils me cachaient soigneusement l'endroit où ils habitaient, me demandant par exemple de les déposer en voiture sur la place du centre commercial et regagnant à pied leur domicile.

de la fontaine miniature installée à l'entrée du salon avec la stridence des cris des enfants à l'extérieur. Tout semble fait pour recréer, à l'intérieur, un monde silencieux, apaisé, pacifié.

Dans un article récent¹, Michel Pialoux montre bien que seule l'analyse détaillée du contexte d'entretien — des difficultés de la prise de contact initiale par téléphone au récit-analyse des différentes phases du déroulement de l'entretien, en passant par l'observation des attitudes, mimiques, bruits tant dans l'échange de face-à-face que hors de la scène elle-même de l'interview — permet de donner tout son sens aux propos qui lui sont alors tenus par les enquêtés. Lors d'une enquête (réalisée avec Dominique Baillet, étudiant de DEA) sur les parents d'élèves d'un quartier HLM d'une petite ville du centre de la France, nous éprouvions les plus grandes difficultés, du fait de l'absence d'association de parents, à trouver un «contact» et à commencer un premier entretien. Demandant à la postière de l'annexe située au rez-de-chaussée d'un des immeubles du quartier de nous indiquer qui pourrait accepter de nous rencontrer, celle-ci nous donne quelques noms de familles du quartier qui lui paraissent recommandables. On se rend chez l'une d'entre elles, un enfant de dix ans environ nous répond (ses parents sont absents, «chez le médecin avec la petite») et nous invite à revenir en début d'après-midi. Lorsque nous revenons à 14h, un enfant qui nous a observés à travers le judas crie, avec jubilation, en direction de ses parents: «C'est les étudiants ! C'est les étudiants !». Le moment est important, nous étions attendus, le café nous est immédiatement servi, toute la famille est réunie autour des deux étudiants, l'entretien se prolongeant, les courses traditionnelles au supermarché du samedi après-midi seront repoussées de deux heures. L'entretien a lieu dans la salle à manger autour de la table, le père et la mère² assis en face de nous, les quatre jeunes enfants font cercle autour de nous, participant parfois à la conversation, apportant à tour de rôle leurs cahiers ou leurs livres à chaque fois que leurs parents cherchent à nous convaincre de la véracité de leurs dires, comme autant de preuves matérielles de leur bonne volonté de «parents d'élèves» et de leur bonne foi. L'entretien se clôt par la visite guidée de l'appartement où l'on nous présente les chambres d'enfants : d'un côté la «chambre des jouets» et la chambre des lits (deux lits superposés dans la même chambre). L'ensemble de la famille participe à l'entretien, qui sera de ce fait difficile à retranscrire, les paroles des uns et des autres se chevauchent, le père et la mère parlent souvent à l'enquêteur qu'ils ont face d'eux, comme s'ils avaient chacun beaucoup à dire sur (et contre) l'école (et les «institut») et que chacun voulait convaincre son interlocuteur du bien fondé de ses critiques. L'entretien ne prend tout son sens que dans le contexte ; cette famille à la fois fortement mobilisée scolairement et déjà confrontée aux échecs des aînés, qui attend de la part des étudiants que nous sommes, sinon une aide directe, du moins une alliance temporaire contre leurs ennemis structurels — institutrices, travailleurs sociaux, psychologues scolaires — qui voudraient leur faire reporter sur eux seuls, en tant que parents, la faute de

1. Pialoux (M.), «L'ouvrière et le chef d'équipe ou comment parler du travail ?», *Travail et emploi*, 62, 1995.

2. Le père, 35 ans, travaille comme ouvrier d'entretien dans une société de réfection des appartements HLM du Département. La mère travaille au foyer depuis le début de leur mariage. Le couple a cinq enfants, l'aîné a douze ans et la dernière un an. Les quatre fils, scolarisés dans les écoles primaires du quartier, rencontrent presque tous des difficultés scolaires importantes — notamment le troisième dont le cas est évoqué d'emblée et dont on ne sait pas s'il a deux ou trois ans de retard.

l'échec scolaire de leurs enfants. Seule l'analyse détaillée du contexte de l'entretien et celle du rapport ainsi institué entre enquêteurs et enquêtés permettent d'en comprendre la signification sociologique alors que le texte lui-même de l'entretien — haché, décousu, parfois incompréhensible ou abscons — sera peu utilisable.

On voit bien que le travail d'analyse et d'interprétation d'un entretien approfondi commence bien avant l'enregistrement proprement dit de la cassette. Les conditions d'établissement de la relation d'enquête sont essentielles à restituer si l'on veut objectiver la relation enquêteur/enquêté et comprendre le déroulement de l'entretien. On peut dire, sans exagérer, que les premiers moments de la rencontre sont stratégiques : ils marquent un climat, une «atmosphère» dans laquelle se déroulera ensuite l'entretien.

Différents types d'entretiens selon les milieux sociaux

L'entretien sociologique, loin de se réduire à une simple communication de face à face entre A et B (comme le postule toute une tradition de l'entretien issue de la psychologie sociale) est aussi une relation sociale entre deux personnes qui se différencient par leurs caractéristiques sociales, scolaires, sexuelles. C'est un rapport de pouvoir, comme le montrent notamment les enjeux autour de la négociation du lieu et du moment de l'entretien. On sait par exemple que les enquêtés qui possèdent un certain pouvoir social ont davantage tendance à vouloir en imposer le lieu — comme leur bureau «splendide» et bénéficiaire du prestige qui y est associé — et à en fixer (limiter) la durée, tout en feignant de jouer entièrement le jeu de l'enquête. Enquêter en milieu «bourgeois» revient fréquemment, pour le sociologue perçu comme un intellectuel de rang social inférieur, à passer un examen de passage où il doit faire ses preuves de «correction» et de «maintien»¹. Dans certains milieux professionnels (haute administration, patronat), il faut pouvoir «s'imposer aux imposants». Lorsque ces derniers en imposent trop, notamment lorsqu'ils ont affaire à des étudiants débutants dans le métier et auxquels ils ne se privent pas d'affirmer leur force sociale², on peut douter du pouvoir d'objectivation de l'entretien et se demander si un travail par observation participante n'est pas plus adapté.

Lors d'un enseignement de DEA sur l'entretien approfondi, assuré avec Florence Weber, nous avons rencontré, de la part de quelques étudiant(e)s travaillant sur le monde de l'entreprise, une forte résistance à respecter un certain nombre de règles inhérentes au déroulement d'un entretien approfondi : nécessité de réaliser des entretiens qui soient longs et enregistrés, qui ne soient pas fermés mais ouverts sur différents aspects de la réalité sociale, devant aussi être effectués en dehors du cadre de travail, si possible au domicile des enquêtés. Ces étudiant(e)s, souvent «stagiaires» dans ces mêmes

1. Cf. Pinçon (M.), Pinçon-Charlot (M.), «Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif», *Genèses*, 3, 1991.

2. Cf. Chamboredon (H.) et *alii*, «S'imposer aux imposants», *Genèses*, 16, 1994. La situation est bien sûr différente lorsque les enquêtés sont confrontés à des sociologues professionnels, plus âgés, qui se laissent moins facilement intimider. On peut parfois s'interroger sur la nécessité de faire réaliser aux étudiants «politistes» des entretiens dans des conditions difficiles, parfois impossibles, en les confrontant directement avec des hommes politiques qui les manœuvrent à leur guise en leur faisant subir toutes les formes de leur pouvoir.

entreprises qui étaient leurs lieux d'enquête, voulaient, à tout prix, réaliser des entretiens avec des cadres, alors leurs collègues de travail. Les interviews avaient lieu naturellement sur le lieu de travail et, bien sûr, les enquêteurs se heurtaient régulièrement à des enquêtés récalcitrants, qui, de «collègues sympas» se transformaient soudain en interviewés difficiles, raides, peu bavards. Les entretiens dépassaient rarement les 30 mn ou les 45 mn, aucune donnée sur la sphère du «hors-travail» (famille, origine sociale, destins scolaires et professionnels de la fratrie) ne pouvait être recueillie durant cette période limitée de temps. Certains de ses étudiants s'en contentaient car ils apportaient des «informations» là où la tenue régulière du journal de terrain aurait largement suffi et aurait été particulièrement pertinente. Il existe bien un risque d'appliquer de force des techniques d'enquête à des objets qui lui leur résistent fortement.

En second lieu, on conseille souvent aux «débutants» en entretien de commencer par préparer un guide d'entretien afin d'effectuer des entretiens directifs ou semi-directif. Si la consigne de «préparer» la conduite d'un entretien n'est pas en soi discutable, si la présence d'un guide peut rassurer l'enquêteur (avec sa liste de questions sur la table), il reste que le guide d'entretien peut changer la relation d'enquête. Il confère notamment un caractère officiel et presque scolaire à la situation d'entretien qui la fait ainsi se rapprocher de la passation d'un examen. Il se trouve que le mode d'utilisation du guide — et les effets qu'il exerce sur la situation d'entretien — ne font pas l'objet de débats entre praticiens¹. Ce sont des questions qui sont perçues comme purement «techniques». Or sur le plan pratique, il est clair que l'utilisation d'un guide d'entretien modifie le rapport entre enquêteur et enquêté de manière différenciée selon les caractéristiques scolaires et sociales des enquêtés.

Lorsque ces derniers possèdent un certain capital culturel ou social, le guide d'entretien peut apparaître comme un brevet de sérieux et de compétence et ainsi atténuer les soupçons qui ne peuvent manquer de peser sur cette «bête sociale» étrange qu'est à leurs yeux un sociologue. En tant que porte-identité professionnelle de l'enquêteur, il ennoblit alors la relation d'enquête et contribue à ce que l'interaction se déroule selon un cadre convenu, proche d'une situation naturelle du type de la conversation «bourgeoise». En tout cas, le guide d'entretien confère aux enquêtés une position valorisée de personne compétente qui répond aux questions du sociologue. L'utilisation du guide d'entretien pose en revanche d'autres problèmes dans le cas d'entretiens en milieux populaires². Elle risque fort d'accroître la distance sociale entre enquêteur et enquêté, en renforçant le mécanisme d'assignation statutaire de

1. J'ai déjà évoqué cette question lors de la discussion critique d'un article de B. Lahire. Beaud (S.), «Quelques observations relatives au texte de B. Lahire», *Critiques sociales*, 8, 1996.

2. Je peux évoquer ici un souvenir personnel d'entretiens «directifs» menés dans le cadre d'une enquête à l'IREC (Institut de recherches économiques et sociales), dans le cadre d'un contrat de recherche financé par le ministère de la Recherche et de la Technologie et l'ANACT sur la «négociation syndicale des nouvelles technologies». La conception très dirigiste de l'enquête par nos bailleurs de fonds qui souhaitaient avant tout des résultats de recherche conformes à cette forme de négociation collective qu'ils voulaient imposer aux «partenaires sociaux» (qui, si on les avait écoutés, aurait réduit à peu de chose le travail de recherche) a fait qu'ils nous avaient littéralement imposé un guide d'entretien très quadrillé et quasi ubuesque (cinq pages dactylographiées, une série de questions très précises). Le choc était alors violent pour les syndicalistes, le fil de leur parole était sans cesse rompu ; en suivant aveuglément notre guide d'entretien, on prenait à contre-pied nos interlocuteurs et on «cassait» entièrement la relation d'enquête, finissant par «saboter» des entretiens qui auraient pu être très riches.

celui-là du côté de l'écrit, ou plus exactement de la culture écrite et de la culture légitime. De ce fait, le véritable travail de mise en confiance que l'enquêteur fait tout au long de l'entretien est rendu plus difficile.

L'utilisation d'un guide d'entretien «serré» place donc nos interlocuteurs dans la position de «répondant» à une série limitée de questions, qui peut leur paraître rapidement fastidieuse, comme l'illustrent, par moments, les regards furtifs et inquiets en direction du guide d'entretien, craignant qu'il reste encore beaucoup d'autres questions. Surtout elle coupe court à toute possibilité de libération de parole de la part de l'enquêté ; or un des ressorts les plus sûrs de l'entretien ethnographique, «non directif», consiste justement dans la possibilité qu'il offre de faire s'enchaîner des idées, de faire couler le locuteur selon sa pente (au moins dans un premier temps), par le libre jeu des associations d'idées (la parenté avec la séance de psychanalyse est ici patente), ce qui nécessite de la part de l'enquêteur une grande disponibilité d'écoute. Or la succession de questions empêche que se déclenche une dynamique de l'entretien qui, si elle se réalise, finit par faire ressembler l'interview à une conversation à «bâtons rompus».

En outre, le guide posé devant les yeux de l'enquêteur accroît les chances de faire percevoir l'entretien comme une simple série de questions, de type parfois scolaire, auquel l'enquêté, pour «bien faire», va chercher à s'ajuster : en livrant une série de réponses brèves et non approfondies, en attendant sans cesse les futures questions du sociologue, en ne se laissant pas aller, comme bridé par le «questionnaire». Cette configuration est d'autant plus probable que cette représentation de l'échange se fait sur le mode de l'assimilation de l'entretien au «sondage». Combien de fois s'entend-on dire, au moment de solliciter un entretien : «Oui, c'est pour répondre à un sondage», «Je dois répondre à vos questions, c'est bien ça ?». Une des premières tâches de l'enquêteur est de lutter contre cette représentation de l'entretien, en usant de périphrases ou d'artifices («Non, c'est pas exactement ça, on vous demande votre point de vue...»), avec comme objectif de rassurer les enquêtés sur ce que sera l'entretien. Il lui faut très fréquemment lutter contre l'image négative que ceux-ci peuvent avoir d'eux-mêmes, qui les empêche de se considérer dans un premier temps comme de possibles «bons» interlocuteurs («Vous savez, moi j'ai rien à dire», «Allez plutôt voir un tel, il vous renseignera mieux que moi», ou «Parler comme ça, c'est pas mon fort», «On va essayer, vous verrez bien ce que ça va donner et ce que vous allez en tirer», et dès les premiers moments de l'entretien, l'avertissement : «Je suis issu d'un milieu modeste», etc.), représentation d'eux-mêmes qui est directement liée à leur expérience scolaire («J'ai pas fait beaucoup d'études», «J'ai jamais été doué à l'école») et dont se sont en partie libérés les porte-parole des classes populaires (élus politiques, délégués syndicaux, militants associatifs, etc.). D'une certaine manière, une grande part du travail de l'enquêteur consiste dans l'entretien à annuler ou à faire oublier le sentiment de dépréciation de soi que peuvent éprouver les enquêtés, qui ferait d'eux, *a priori*, des locuteurs «imparfaits». Il faut faire en sorte que ces derniers se sentent progressivement avoir droit au chapitre, en devenant au fil de l'entretien des enquêtés entièrement légitimes, n'hésitant plus à parler longuement de leurs expériences personnelles, et ce dans les termes du langage ordinaire. Le déroulement de l'entretien le montre bien car on note des différences significatives de registre de langage entre le début de l'entretien — où l'enquêté s'ajuste au niveau officiel du langage, empruntant

pour l'occasion le «code élaboré»¹ des dominants — et la fin ou le milieu de l'entretien — où l'enquêté, mis en confiance, se laisse progressivement aller et retrouve son registre ordinaire de langage («code restreint»). Il faut bien voir que cette variation du registre de langage au cours de l'entretien, essentielle pour l'interprétation, est souvent accompagnée par l'enquêteur qui peut délivrer mille signes de connivence et de compréhension (approbation du regard, encouragement verbal ou non verbal à continuer, partage des émotions sur le moment, etc.) pour faciliter cette lente transition.

En résumé, ce sont autant de raisons qui militent pour ne pas toujours s'encombrer sur le moment d'un guide d'entretien, ce qui n'empêche pas, bien évidemment, de noter sur une feuille des thèmes à ne pas oublier.

Conduire un entretien : obtenir des données et des récits de pratiques

Pour mener un entretien ethnographique, il faut pouvoir recueillir des données objectives pour contrôler les données subjectives et obtenir de nombreuses anecdotes. Un entretien ethnographique doit donc se donner des moyens d'objectivation. On a déjà vu que le cadre de l'entretien est en lui-même un moyen d'objectivation, mais l'entretien est à même, à lui seul, de produire un ensemble de données à la fois objectives et subjectives. Comme le dit Bernard Zarca : «Il faut distinguer, dans ce qui est dit au cours d'une interview, les faits objectifs (par exemple le fait d'avoir été apprenti dans tel métier, durant telle période, etc.) et les jugements sur les faits ("c'était dur, le patron était une peau de vache") qui constituent des données que, faute de mieux, on peut appeler "subjectives" et qui informent tout autant sur la subjectivité présente du locuteur que sur son passé nécessairement reconstruit. Il y a donc lieu d'analyser ces "données subjectives" en les référant à l'ensemble du cheminement socioprofessionnel de l'individu : l'appréciation de la pénibilité des conditions d'un apprentissage peut être fort différente, à l'âge mûr, selon le chemin que l'on a parcouru depuis»².

La possession d'un certain nombre de données objectives est indispensable si l'on veut mettre ensuite en rapport ces dernières (collectées de manière éparse tout au long de l'entretien) et les points de vue subjectifs exprimés par l'enquêté. Cette démarche n'est-elle pas le seul moyen dont dispose le sociologue pour interpréter un entretien. Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, c'est finalement faire jouer sur un matériel ethnographique, «qualitatif», le précepte durkheimien qui commande au sociologue d'«expliquer le social par le social», ou, tirer toutes les implications de la sociologie interactionniste de Goffman. Si on se situe au niveau de l'entretien en lui-même, il s'agit d'objectiver l'enquêté comme personne sociale dans le cours même de l'entretien, en saisissant toutes les indications corporelles, langagières, scéniques qui signalent certains traits de leur identité sociale. Bien sûr, cette quête se fait chemin faisant au cours de l'entretien, sans souci de formalisation, dans le cadre des différents sujets abordés, au gré du jeu naturel des questions successives, en se souciant de recueillir les informations pertinentes sur leurs principales caractéristique sociales ou culturelles au

1. Cf. Bernstein (B.), *Langage et classes sociales*, Paris, Minuit, 1975.

2. Zarca (B.), *Les artisans. Gens de métier, gens de parole*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 9

niveau le plus détaillé qui soit (histoire familiale du côté paternel et maternel, trajectoire scolaire, professionnelle, résidentielle, appartenances politiques et religieuses, etc.).

Une des principales difficultés pratiques que rencontre tout «intervieweur» est la tendance des enquêtés à vouloir prendre de la hauteur, à livrer un «témoignage» à portée générale, d'un «bon niveau», en s'ajustant ainsi à ce qu'ils perçoivent être les attentes de l'enquêteur. Cette attitude des enquêtés varie, bien sûr, selon les milieux sociaux, et a tendance à être plus fréquente lorsque s'élève le niveau de ressources sociales et culturelles.

Lors d'une enquête par entretiens menée auprès de professeurs de l'enseignement secondaire¹, on s'aperçoit que ces derniers manifestent une assez vive réticence à évoquer les pratiques professionnelles les plus banales de leur métier. Spontanément ils tendent davantage à évoquer des questions «intellectuelles» — en termes de pédagogie, psychologie (de l'enfant ou de l'adolescent), voire sociologie — qu'à relater précisément les activités quotidiennes de leur métier : s'adresser aux élèves, parler en classe, faire respecter le silence, établir une certaine atmosphère de travail, récompenser, réprimander ou sanctionner les élèves, corriger les copies, noter les élèves (à l'écrit comme à l'oral), bref tout ce qui peut aussi constituer à leurs yeux l'aspect peu gratifiant (et néanmoins essentiel) du métier. Il faut alors une intervention active du sociologue et l'établissement d'un climat de confiance pour amener les enquêtés à réfléchir sur leurs propres pratiques. Dès le départ, la situation d'entretien est assimilée par les enquêtés à une discussion entre «intellectuels» qui n'est pas très différente de celles qui forment la trame de la sociabilité ordinaire de professeurs de lycée ; cette définition de la situation exclut par conséquent de parler de choses aussi basses et matérielles que les conditions de travail ou de rémunération des enseignants. On retrouve aussi ce même type de comportement chez des porte-parole autorisés comme les militants politiques ou syndicaux qui — effet d'acculturation lié aux différents mécanismes d'apprentissage des activités militantes et à leur pente sociale ascendante — ont tendance à développer des discours dans un langage d'emprunt, qui puise dans le registre des lectures syndicales, propos qui fonctionnent comme autant de discours écrans des pratiques sociales concrètes².

Pourquoi l'anecdote est-elle un des leviers les plus puissants de l'entretien ethnographique ? D'une part, c'est un récit plus ou moins court d'une situation sociale vécue qui permet de placer immédiatement l'entretien du côté des *pratiques sociales* en vigueur dans le milieu enquêté, en faisant revivre une scène sociale où se donne à voir, souvent en détail, un certain nombre de ces pratiques (qui plus est, en facilitant le passage par le locuteur à un style direct³ par un dialogue fidèlement retracé). D'autre part, par son apparente banalité et son caractère sans importance («vous savez, ce n'est

1. Enquête collective menée dans le cadre d'une préparation d'une session de *Critiques sociales*. Cf. Beaud (S.), Weber (F.), «Des professeurs et leurs métiers face à la démocratisation des lycées», *Critiques sociales*, 3-4, 1992.

2. Lors de la même enquête à l'IRES, j'avais progressivement mis au point comme tactique d'enquête d'interroger en priorité les délégués du personnel, les plus proches de la «base» et de la vie des ateliers.

3. Cf. La critique du style indirect par C. Grignon et J.-C. Passeron dans *Le savant et le populaire*, Paris, Gallimard-Seuil, 1989.

qu'une anecdote»), l'anecdote autorise l'enquête à évoquer des phénomènes au contenu profondément sociologique, sans crainte d'enfreindre la bienséance sociale, et donc à dire en toute simplicité, voire en toute ingénuité, des choses que la censure sociale ordinaire interdit. À ce titre l'anecdote est un formidable révélateur et analyseur de situations sociales et l'art de l'enquêteur est de savoir les susciter abondamment, au bon moment et dans le droit fil du discours de l'interviewé.

L'anecdote possède une autre vertu non négligeable du point de vue de la conduite de l'entretien. Elle permet à l'enquêteur de comprendre rapidement les tenants et aboutissants d'une situation sociale, de le lancer sur des pistes en cours d'entretien. Le récit ainsi obtenu incite fréquemment l'enquêteur à faire préciser des éléments de la scène racontée (les acteurs, le lieu, l'ambiance, les paroles prononcées, les attitudes des participants, etc.) ; elle est source de nouvelles questions-hypothèses et permet une meilleure relance.

Entre autres exemples d'anecdotes, on pourrait prendre celui de l'entretien (réalisé avec Olivier Masclat dans le cadre d'une enquête sur les ouvriers d'une entreprise de pneumatiques réalisée lors du stage de terrain du DEA de sciences sociales) avec Lucette P., ouvrière retraitée, ancienne déléguée CGT de son secteur à l'usine, devenue la principale responsable CNL du quartier HLM où elle habite depuis trente ans. L'entretien qui a été long (trois heures et demie) a tourné autour des différents thèmes étroitement entrelacés dans son existence ; le travail à l'usine, le syndicalisme, le quartier, la famille, etc. Au cours de ce récit apparaît de manière omniprésente la figure de «combattante» de Lucette, le souci de la «lutte», celui de «se défendre». Vers la fin de l'entretien, Lucette évoque en détail une anecdote qui semble le mieux définir le sens de son existence et sa personnalité de même qu'elle illustre au plus juste la défense collective d'un groupe et d'un quartier. C'est l'histoire de la lutte qu'elle a contribué à mener contre le supermarché voisin, unique fournisseur de pain depuis la disparition de la boulangerie, pour le faire cesser de vendre du «mauvais» pain. Fer de lance du combat, Lucette nous raconte comment elle a mené, avec sa famille, la bataille du pain : mobilisant tout son réseau familial (ses frères et sœurs qui habitent tous les immeubles voisins, chacun d'entre eux se relaie le matin pour aller chercher en voiture le pain au centre-ville), incitant son voisinage et son réseau à boycotter le nouveau pain du supermarché. Finalement la «lutte» a payé, Lucette et ses amis ont obtenu gain de cause : la production d'un meilleur pain par le supermarché de la cité, faisant ainsi revenir une partie de ses anciens clients. Anecdote, certes, mais ô combien significative de l'intrication des sphères sociales (famille, quartier, politique, rapport à l'argent) et des luttes infra-politiques qui sont constitutives de la forme que prend la politisation en milieux populaires¹.

Le mythe de la neutralité de l'enquêteur

La présentation des entretiens comme une «technique» d'enquête met en avant une conception normative de l'entretien dont le déroulement devrait obéir à une sorte d'ordre formel impeccable, comme s'il fallait à tout prix

1. Sur cette question, on peut citer ici la série des «Chroniques Peugeot», art. cités. Pialoux (M.), «Alcool et politique dans l'atelier. Une usine de carrosserie dans la décennie des années quatre-vingt», *Genèses*, 7, 1992 ; Schwartz (O.), «Sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique. Matériaux lacunaires», *Politix*, 13, 1991.

gommer les impondérables, les difficultés rencontrées par l'enquêteur pour stabiliser l'interaction (difficultés directement liées au caractère proprement social de la situation d'entretien), comme si également existait une manière unique de mener un interview. Or l'intervieweur peut réaliser de très bons entretiens approfondis (sur le plan des résultats de la recherche) en étant maladroit, en faisant des «gaffes», en se trompant sur le moment, ou en se montrant parfois trop dirigiste ou interventionniste. Les «bons» entretiens sont moins liés à des qualités techniques «abstraites» qu'à la capacité de l'enquêteur à susciter et à obtenir — même maladroitement, même en transgressant les consignes «techniques» — la confiance de l'enquêté qui, seule, conduira au recueil d'un matériau suffisamment riche pour être interprété. De même on peut s'interroger sur la posture d'écoute conseillée pour mener un entretien non directif¹ : l'enquêteur bienveillant, attentif, neutre, «aide» l'enquêté dont la parole est réduite à l'expression de ses seules «opinions».

Or la «neutralité» de l'enquêteur est un mythe qui a la vie dure. D'une part, en situation d'entretien, le sociologue est souvent invité à donner son avis, parfois à conforter le point de vue de son interlocuteur. Le plus souvent il ne peut pas se dérober aux diverses formes discrètes d'injonction de l'enquêté ; donner son approbation constitue, au moins dans un premier temps, la seule manière de poursuivre l'échange qui fonctionne comme une sorte de carburant de l'entretien. Le ressort de l'entretien réside justement dans la capacité qu'a l'enquêteur de trouver les bons angles d'attaque, de susciter la confiance de l'enquêté, quitte à donner son accord à des propos qui peuvent parfois le choquer en tant que personne privée ou en tant que citoyen.

S'il est bien naturel de laisser dans un premier temps la personne interviewée développer plus ou moins longuement son point de vue, couler selon sa pente, «suivre son fil» — autant d'expressions que l'on utilise pour faire comprendre que l'enquêté suit ce que Goffman appelle une «ligne d'action» —, il arrive toujours un moment dans l'entretien où l'enquêteur doit «reprendre la main», approfondir des questions, clarifier des choses restées obscures, faire dire ce qui a été précédemment dit à demi-mot, revenir sur ou éclairer des contradictions que l'on a pu repérer dans les propos des enquêtés, et contribuer ainsi à faire la lumière sur un certain nombre de faits passés sous silence ou restés obscurs. L'intervieweur ne cesse donc pas d'être «actif» (et acteur), ne serait-ce que par son comportement non verbal de face-à-face : par des mimiques d'approbation, d'étonnement, de compassion, d'effarement. Bref l'enquêteur dispose d'une palette de moyens verbaux et non verbaux pour gérer la distance et la proximité avec l'enquêté. Il peut par moments se rapprocher physiquement de son interlocuteur, comme pour mieux l'entendre et prêter une plus fine attention à ses propos, ou au contraire se reculer sur sa chaise ou son fauteuil comme pour prendre du recul et marquer alors une distance avec l'enquêté ; en ce sens, la grille d'analyse appliquée par Goffman aux scènes de la vie quotidienne devrait être appliquée à l'entretien ethnographique. Le sociologue, expert ès entretien, saura jouer pleinement de ce jeu de la distance et de la proximité, pouvant manifester tour à tour des

1. «À partir d'une question initiale assez large, et en adoptant une posture d'écoute neutre mais non passive, contrairement à ce qu'affirme P. Bourdieu, l'enquêteur aide l'enquêté à développer ses opinions à sa manière, dans le cadre de la vision du monde qui lui est propre», Grunberg (G.), Schweisguth (E.), «Bourdieu et la misère. Une approche réductionniste», art. cité.

sentiments de surprise, de fausse naïveté, de vraie compassion et de sincère empathie. L'art du sociologue réside dans sa capacité à s'adapter à la situation, à la personne, et à susciter sa sympathie. La «neutralité» de l'enquêteur est donc un leurre méthodologique qui a partie liée avec une certaine forme d'idéologie professionnelle (de sociologues) car elle permet d'exhiber le principe de «neutralité axiologique», totem protecteur et emblème d'identification de la discipline, brandie à l'occasion contre les sociologues qui ne la respecteraient pas.

Contre le point de vue «méthodologiste» qui pose une série de recettes pour «réussir» un entretien (comme on «réussit» un bon plat), il convient de rappeler qu'une relation d'entretien se construit de bout en bout, ce dès la première prise de contact, et qu'elle se réfléchit en permanence. À partir de quelques indices, obtenus par observation ou dans les premiers échanges, l'enquêteur doit savoir, comme dans un jeu de pistes social, se mettre sur la bonne voie, repérer rapidement les thèmes qui «marchent», qui permettent de lancer l'enquêté sur des questions qui touchent de près son existence sociale. La conduite d'un entretien ne cesse de mettre en jeu et de susciter des *interprétations* de la part de l'enquêteur qu'il est contraint d'effectuer «à chaud». À ce titre, l'entretien ethnographique exige un travail constant et minutieux d'écoute¹ : l'enquêteur, aux aguets, est comme à l'affût du moindre indice, de la moindre information «sociologique» — de type verbal, mais aussi non verbal, comme les nombreux silences, hésitations, soupirs, et diverses formes de mimique qui suppléent ou accompagnent les propos de l'enquêté — qu'il enregistre et dont il se sert à l'occasion pour faire avancer son enquête en cours sur la personne sociale de l'enquêté. En accumulant ainsi tout au long de l'entretien un certain nombre d'indicateurs sociaux objectifs et d'indices subjectifs, le sociologue peut commencer à faire, chemin faisant, un certain nombre de rapprochements «socio-logiques», à prévoir de futurs résultats et ainsi tester la probabilité de réponses à certaines de ses questions. Il peut même, une fois bien assuré d'un certain nombre d'acquis de la recherche, suggérer des interprétations à ses interlocuteurs qui abondent dans son sens, ou parfois le contestent et relancent ainsi le «débat».

L'apprentissage de l'entretien : les leçons de la résistance à la sociologie

En matière d'apprentissage du terrain, on ne peut que partager la conception de la démarche ethnographique proposée par Yves Winkin à ses étudiants : «Comment amener l'étudiant à quitter la chaleur de son foyer, de son studio ou de sa bibliothèque pour aller sur le terrain, face à l'inconnu, à des «informateurs» goguenards et à la question «Qu'est ce que je fais là ?»[...]. Une réponse est sûre : il ne sert pas à grand chose de lui faire lire un manuel de méthodologie qualitative. Mieux vaut parler de ses propres angoisses, de ses propres essais et erreurs. Mieux vaut commencer tout petit : un petit terrain (le café est l'exemple paradigmatique), quelques idées empruntées au Goffman de la *Présentation de soi*, quelques schémas. Et peu à peu la confiance viendra².

1. Ce n'est pas un hasard si on sort toujours fatigué, parfois épuisé, d'un entretien approfondi. C'est moins le fait de la longueur en tant que telle de l'entretien (même si certains d'entre eux peuvent durer trois ou quatre heures d'affilée) que celui de la tension liée à la nécessité de relancer avec à propos l'enquêté. On recommande aux étudiants de ne pas les multiplier (un par jour serait l'idéal).

2. Winkin (Y.), *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*, op. cit., p. 101. Une autre façon de s'initier à la pratique des entretiens consiste à lire des entretiens commentés, lorsqu'ils sont présentés intégralement, entretiens qui ont acquis, il y a peu, un véritable statut de [suite de la note page suivante]

Ceci ne signifie pas pour autant abdication de toute possibilité d'enseignement en ce domaine. Cependant la lecture des manuels de méthode est généralement décevante car on n'y trouve pas de réponses à des questions pratiques d'enquête. Cette impression de décalage vient du fait que les recettes données sont désincarnées, les recommandations abstraites : elles ne permettent pas à l'étudiant d'imaginer la façon dont il peut conduire et surtout se préparer à un entretien et surtout de se préparer mentalement à cette situation sociale à la fois banale et intimidante de face à face entre l'enquêteur et l'enquêté. Seule la technique est disséquée, aucune attention n'est accordée au contexte, le rapport enquêteur/enquêté est peu abordé ou escamoté. Ce qui est toujours oublié dans la pédagogie de l'entretien, et qui constituerait sûrement une contribution à la sociologie de la sociologie, ce sont les difficultés pratiques d'établissement et de stabilisation de la relation d'enquête, les «embûches» que tout enquêteur rencontre sur le terrain, les situations d'inconfort mental et de malaise qui peuvent survenir, celles-là mêmes qui ont pour effet de décourager des étudiants s'initiant à l'enquête directe et découvrant cet aspect du terrain (le plus souvent relégué dans les notes d'enquête du «chercheur» ou enfoui dans sa mémoire).

Un des premiers problèmes à soulever est cette espèce d'idée reçue, véhiculée par ceux-là mêmes qui ont appris la sociologie «sur le tas», selon laquelle l'entretien ne serait pas justiciable d'un enseignement méthodique, qu'il relèverait uniquement de ce qu'on pourrait appeler le «flair» sociologique de l'enquêteur. On retrouve même chez certains anthropologues cette conception «idéaliste» du métier : apprendre les techniques de l'enquête de terrain, dans un rapport maître-compagnon comme lors d'un stage par exemple, friserait l'hérésie professionnelle et constituerait une déviation de la quête initiatique et solitaire de l'ethnologue de terrain, qui s'éprouve dans l'enquête au contact de l'Autre. L'apprentissage collectif et explicite du «terrain» risquerait de faire perdre à ce dernier son «mystère». Or les expériences de «stage d'initiation à l'anthropologie» montrent au contraire la nécessité d'une pédagogie active et contrôlée de l'entretien. Rien n'est plus frappant que la quasi vanité des conseils donnés lors de cours sur l'entretien approfondi (qui précèdent le début du stage) sur la manière de conduire un entretien ; en voyant les étudiants à l'œuvre, on s'aperçoit qu'ils ont tout oublié, ou presque, de l'enseignement didactique, et que l'essentiel se joue dans leur capacité, socialement constituée, à entrer en relation avec l'enquêté, à lui faire comprendre son projet de travail, à nouer cette relation sociale de type particulier qu'est la situation d'enquête. Accompagner les étudiants en entretien, c'est apercevoir immédiatement ce que les apprentis-étudiants voient et ce qu'ils ne voient pas dans la situation d'entretien. Ce dont on s'aperçoit surtout lors de ces stages de terrain, c'est qu'il n'y a rien de moins naturel que de réaliser un entretien et d'esquisser ensuite un travail interprétatif. Or, en donnant des armes, en évitant les erreurs grossières, en donnant des pistes, on a parfois l'impression d'enfreindre un tabou méthodologique¹.

texte sociologique. Une des conséquences de la prédominance du critère de méthode quantitatif a été l'espèce de disqualification scientifique de travaux ou de textes fondés sur entretien. On sait qu'un des coups de force «théorico-méthodologiques» de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* a été de publier des articles fondés sur la présentation-retranscription d'entretiens et de contribuer ainsi partiellement à les rendre légitimes dans la discipline. Elle est la première revue sociologique, tout du moins en France, à donner ses lettres de noblesse à l'entretien sociologique. On pense notamment aux entretiens analysés et commentés par M. Pialoux, A. Sayad, B. Zarca.

1. On comprend très bien que des chercheurs qui ont fait leur chemin tout seul sur le terrain, souvent en «pataugeant», dans un environnement intellectuel et disciplinaire largement hostile ou indifférent, ne se soient pas toujours souciés de transmettre un savoir patiemment accumulé, qu'ils ont dû constituer à leurs risques et périls (scientifiques), souvent contre d'autres courants plus puissants.

On peut faire ici une hypothèse sociologique plus large, tirée de l'encadrement de nombreux travaux d'étudiants lors du stage de terrain (de 1988 à 1996) et de la direction de mémoires secondaires de DEA. Les étudiants qui se montrent les moins rétifs au type de posture exigée par l'entretien ethnographique (et aussi au mode de raisonnement sociologique) sont ceux qui, au cours de leur histoire personnelle, ont connu des expériences sociales contrastées, dans le monde scolaire comme dans des univers extra-scolaires. On ne peut ici que souscrire à l'idée que l'expérience antérieure d'un dépaysement social de la part de l'enquêteur permet de mieux comprendre les gens «de l'intérieur»¹. Ce point est fondamental : tout le monde ne «voit» pas en entretien, le point de vue sociologique n'est pas partagé par tous. Ceux qui d'ailleurs cherchent à le transmettre se heurtent sur le terrain à de fortes résistances — qui, au cours du stage, engendrent conflits et tensions entre étudiants et formateurs — de la part d'apprentis-ethnographes qui ne peuvent pas véritablement se mettre à l'écoute des enquêtés, préférant s'en remettre à des schémas théoriques explicatifs *a priori* qu'ils ont décidé d'adopter coûte que coûte, quelle que soit la forme de démenti que peut leur apporter la situation d'entretien, se servant de leur culture livresque comme une sorte de carapace mentale et morale qui leur permet de «tenir» face à l'épreuve ou au verdict que constitue alors le terrain². Si ce type d'apprentissage en acte de la sociologie est si riche d'informations, c'est qu'il donne à voir, de la manière la plus naturelle qui soit, les diverses formes de résistance à la sociologie. Résistance vis-à-vis de cet effort consistant à analyser les enquêtés comme des personnes sociales, c'est-à-dire comme des individus qui ont une histoire complexe (histoire familiale, scolaire, professionnelle, conjugale ou matrimoniale, etc.) qu'il convient d'interroger. Or les histoires singulières des enquêtés n'intéressent pas toujours les (futurs) sociologues. S'agit-il d'un seul manque de curiosité sociale, dont on a tendance à oublier que c'est une des conditions de l'intérêt du sociologue pour l'enquête de terrain ? Ou est-ce l'expression d'un sentiment de malaise lié au fait que la conduite d'un entretien approfondi exige d'aller chercher du côté de ce qu'ils perçoivent comme appartenant en propre à la sphère privée de l'enquêté (et aussi de la leur...), ce qui peut leur paraître comme sans lien direct avec l'objet de l'enquête (le sociologue se montrant alors indiscret, malpoli, incorrect). Plus sûrement encore, ces résistances au travail ethnographique, accentuées lors de l'épreuve de la préparation à l'entretien approfondi, renvoient non seulement à l'histoire sociale et/ou scolaire des étudiants mais aussi à la conception qu'ils se font de la sociologie. La résistance à l'enquête de terrain, et tout particulièrement à l'entretien ethnographique, a des chances d'être d'autant plus forte que leur conception de la sociologie est celle d'une science nomologique, en quête de lois à validité générale, celle aussi d'une science non «psychologique» : conception qui se trouve être aux antipodes de celle que donne à voir le travail pointilliste de l'ethnographe, qui peut sembler «bête» à ceux qui se donnent des exigences intellectuelles plus élevées. La sociologie qui se présente ainsi sous le jour de l'ethnographie peut parfois donner l'image d'une discipline «triviale» (qui se permet des considérations à partir d'indices ténus comme des entretiens avec des individus singuliers), trompant ou décevant ainsi les attentes

1. Bourdieu (P.), *Choses dites*, Paris, Minit, 1987, et l'entretien de F. Weber avec G. Noiriel : «Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse», *Genèses*, 2, 1990.

2. En effet ce type d'apprentissage du terrain est aussi une épreuve sociale et psychologique. Il existe une vie de groupe, des rivalités entre étudiants (futurs concurrents sur le marché des allocations et des thèses), des estime sociales à conquérir ou que l'on risque de perdre, certains étudiants se «démontent», d'autres perdent de leur superbe théorique, les hiérarchies scolaires peuvent (temporairement) s'inverser. Dans l'expérience immédiate du stage (qui est aussi une expérience proprement scolaire), tout se passe comme si chaque membre du collectif étudiant devait être à la hauteur de la situation. Chacun se réassure en permanence sur la manière dont son enquête se déroule, notamment lors des échanges informels entre encadreurs et enseignants lors du retour journalier au camp de base («Ça s'est bien passé», «il (ou elle) était sympa», «c'était cool», «ils nous ont invité à manger», etc.).

intellectuelles d'apprentis dans le métier qui rêvent de théories, sinon grandioses du moins «astucieuses», pouvant justifier leur engagement personnel et professionnel dans la voie risquée de la sociologie, si dispersée et éclatée d'un point de vue institutionnel. Il n'est pas rare de voir de brillants sujets se frotter durement aux réalités du terrain pour ensuite regagner les voies plus balisées, plus sûres, ou plutôt moins déstabilisantes, de la théorie sociologique ou de la sociologie statistique.

Le travail matériel et interprétatif sur l'entretien ethnographique

Plus que le critère du nombre ou du caractère plus ou moins directif des interviews, la véritable ligne de démarcation dans le travail par entretiens semble devoir être celle qui sépare les sociologues qui font de l'entretien un simple moyen de recueillir des informations (ou des «opinions»¹) et ceux qui lui demandent ou en attendent plus, qui en font un exercice de psychanalyse sociale, un moyen de mettre en œuvre une «socio-analyse». Schématiquement cette ligne de partage tend à recouper le clivage entre ceux-ci qui n'ont pas renoncé au principe de non-conscience² des faits sociaux et ceux-là qui optent pour le principe de la transparence du monde social. Ces «choix» théoriques ne sont pas sans conséquence sur la manière d'effectuer et surtout de «travailler» les entretiens. On verra notamment que des opérations, perçues ou définies le plus souvent comme purement techniques, peuvent être bien plus que cela car elles ne cessent d'engager des hypothèses de recherche et des actes d'interprétation de la part du sociologue.

Réunir les conditions du bon déroulement de l'entretien

On retiendra ici trois de ces conditions qui peuvent apparaître évidentes mais qu'il vaut toujours mieux expliciter entièrement : le choix des enquêtés, la négociation du lieu et de la durée de l'entretien, le ressort de la parole de l'enquêté.

Tout enquêteur de terrain sait bien qu'un des moments les plus délicats à gérer dans la recherche est celui où l'on passe du stade de la «discussion

1. Saisir uniquement des «représentations», des «opinions», c'est-à-dire un «discours», c'est aussi éviter de se poser la question des déterminants sociaux «objectifs» de ces discours, comme l'origine sociale, la trajectoire scolaire, etc. On est frappé par la tonalité psychologisante et presque moralisante des recommandations : il faut montrer à l'enquêté qu'on le considère comme une personne à laquelle on s'intéresse dans sa totalité, l'entretien impliquerait nécessairement une sorte d'échange affectif fondé sur le respect mutuel, même si la relation est totalement asymétrique. Ne peut-on pas voir dans cette conception de l'entretien la projection méthodologique d'un normativisme politique propre à la science politique traditionnelle comme science électorale (valorisation de l'égalité formelle des citoyens), dans le cadre duquel l'entretien semi-directif met en scène, dans une sorte d'humanisme méthodologique, des citoyens éclairés et égaux ? Or ce qu'un enquêteur perçoit d'emblée dans la situation d'entretien, à condition qu'il ne soit pas obnubilé par l'idée de recueillir des «opinions», ce sont des personnes «en chair et en os», évoluant dans leur cadre de vie privée (leur logement, leur «intérieur»), qui se trouvent alors confrontées directement à une épreuve sociale, celle de parler en public. Au fond, on peut se demander si l'entretien non directif ne fait pas qu'exprimer sur le plan méthodologique cet espèce d'idéal républicain du citoyen éclairé (celui qui vote, qui ne s'abstient pas, etc.). Ne peut-on pas faire l'hypothèse, à partir des similitudes des conceptions des acteurs sociaux, que l'entretien semi-directif, de type «sciences po», est à l'entretien ethnographique ce que le «sondage» est au questionnaire sociologique bien construit ?

2. Bourdieu (P.), Chamboredon (J.-C.), Passeron (J.-C.) *Le Métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968.

informelle» à celui de l'entretien enregistré, solennel. On court alors toujours le risque de «casser» la relation d'enquête, de mettre mal à l'aise les enquêtés. Sur le terrain, l'enquêteur doit sans cesse faire des choix, il ne peut pas (et ne doit pas) interviewer tout le monde ; il va donc mener, tout au long de son enquête, une sorte de «travail» de repérage de possibles enquêtés, notamment à partir des renseignements recueillis auprès de ses informateurs ou lors de discussions informelles. Il doit à la fois éviter les importuns — ceux dont il pressent qu'ils seront «bavards» mais ne feront pas avancer l'enquête, voire la freineront — et savoir solliciter ceux qu'il «devine» comme de «bons» interviewés. Cette sélection préalable des enquêtés à interviewer s'améliore au fur et à mesure que l'enquête progresse et que la problématique de la recherche s'est consolidée. Une fois accepté le principe de l'entretien, il faut pouvoir discuter au calme, avoir du temps devant soi, pouvoir enregistrer.

Réaliser un interview ethnographique n'est jamais un geste anodin. Au moment de se rendre au rendez-vous, l'enquêteur ressent toujours un peu de tension : il ne sait jamais exactement comment la rencontre va se dérouler, il peut y avoir des imprévus, des malentendus, des «problèmes». Pour en assurer les meilleures conditions matérielles, il faut toujours négocier le lieu et la durée de l'entretien avec les enquêtés. Par exemple disposer d'une plage horaire suffisamment longue (au moins deux heures), permet à l'enquêteur de conduire l'interview en toute quiétude d'esprit, sans avoir à brusquer les choses ou «bousculer» son interlocuteur ; en outre, la fixation d'une durée minimale est souvent synonyme, aux yeux de l'enquêté, que cet échange est un travail «sérieux». L'inscription de l'entretien dans un temps long permet qu'il se déroule, non pas selon un ordre prédéterminé, mais en obéissant un certain nombre de phases : la première correspond à une sorte de round d'observation entre les interlocuteurs, qui leur permet de «faire connaissance», de «briser la glace», parfois de se jauger. Ensuite, une fois définie la situation d'entretien, celui-ci prend un rythme de croisière mais peut connaître des changements d'angle, des bifurcations (un thème nouveau qui mérite d'être approfondi) ; lorsque l'entretien touche à sa fin — derniers moments souvent les plus riches, les plus «personnels» — tout se passe comme si l'enquêté, sentant approcher la fin de l'échange, ressentait le besoin de se confier, de révéler au dernier moment des choses qu'il aurait par la suite regretté de ne pas avoir dites. Faire durer l'entretien permet au sociologue d'explorer différentes pistes et contribue à faire progressivement baisser le niveau de censure de tout enquêté ; celui-ci, mis en confiance, a tendance à moins se surveiller, à baisser sa garde (pour poursuivre la métaphore du combat de boxe). Pour comprendre cette vertu de l'entretien approfondi, il faut examiner plus en détail la nature de la relation enquêteur/enquêté.

On peut enfin se demander pourquoi un entretien sociologique «marche», au sens où se produit au cours d'une interaction, parfois très longue et souvent unique, entre deux personnes au départ étrangères l'une à l'autre, un échange «fort» de paroles. Tout n'est pas une affaire de savoir-faire et de doigté du sociologue (même si cela compte). En fait, le ressort de l'entretien se trouve moins dans le seul phénomène intersubjectif de l'«échange» que dans la configuration objective de la situation ; c'est bien parce que l'entretien est une situation somme toute inédite de la vie sociale : une longue rencontre (enregistrée) entre deux inconnus, et aussi une situation qui a de fortes chances de rester unique. L'enquêteur, par sa position extérieure au réseau

social des enquêtés, est par définition statutaire éloigné des enjeux sociaux de concurrence et de rivalité, en dehors du jeu local. Parce qu'il est fondamentalement cet «étranger», l'enquêté est porté à pouvoir se livrer, révélant progressivement des aspects de sa propre existence qui seraient apparus très «privés» à ses proches¹. C'est cette position (temporaire) d'extranéité, handicap de départ pour amorcer la relation, qui peut ensuite, si l'entretien est bien mené, se transformer en moteur de la parole de l'enquêté.

La retranscription des entretiens, objet d'un véritable travail interprétatif

Alors que la qualité de retranscription est essentielle pour l'analyse détaillée d'un entretien, pouvant l'enrichir ou l'appauvrir considérablement, on constate que cette phase, très pratique, du travail par entretiens est rarement abordée comme sujet de réflexion ou comme thème d'un savoir pédagogique. Elle semble aller de soi et devoir être l'objet d'un simple travail matériel de décryptage des bandes — travail lent, apparemment fastidieux et purement technique — qui est le plus souvent sous-traité à des «petites mains» auxquelles on donne simplement quelques consignes de transcription. Il est bien clair pour tout le monde que la partie noble du travail commence au stade de l'interprétation, une fois que le chercheur dispose du «texte» (l'entretien retranscrit) sous les yeux².

Or il faut dire l'importance d'une retranscription intégrale pour les entretiens sur lesquels on a décidé de travailler de manière intensive ; c'est la condition nécessaire pour percevoir et analyser la «dynamique» de l'entretien. En effet retranscrire un entretien enregistré, c'est traduire une parole en texte, opérer cette phase fondamentale qui consiste à passer de l'oral à l'écrit, mais c'est aussi courir le risque de perdre ce qui fait la spécificité et la richesse de la parole³ : non seulement les mots, le vocabulaire, les formes syntaxiques, mais aussi le ton, le timbre, le rythme de la voix, ses différentes intonations et modulations, les changements de rythme et d'humeur, tout le subtil dégradé des émotions qui passent à travers la voix, ce qui permet de deviner ou reconstituer après-coup les gestes, les mimiques de l'acteur. Par l'écoute de cette parole, le sociologue peut saisir les propriétés les plus corporelles, les plus personnelles et en même temps les plus sociales de la personne. Ce sont ces propriétés-là qui définissent le mieux la *tonalité* d'un entretien. Un entretien sociologique est donc d'autant plus riche et interprétable que sa retranscription respecte les silences, souligne les hésitations et atermoiements, marque les inflexions de la voix et signale les différences de ton, note les gestes et mimiques qui accompagnent la parole.

1. Combien de fois l'enquêteur s'entend-il dire après un entretien : «J'aurais jamais pensé en dire tant», «ça, il n'y a qu'à vous que je l'ai dit».

2. Le fait de ne pas transcrire soi-même la totalité ou une partie de ses entretiens, et d'avoir à sa disposition des centaines de pages d'entretien retranscrits d'une manière plus ou moins minutieuse, conduit inévitablement à comparer des «discours». Ce qui renforce la formidable ambiguïté qui règne autour de l'expression du «discours» lorsque l'on parle d'un entretien car en employant l'expression de «discours», on contribue largement à nier l'acte de parole, à traduire ces images et sons en du pur «texte».

3. Pour une discussion sur la question du degré de «littéralité» de la retranscription, cf. La discussion entre B. Lahire et S. Beaud dans *Critiques sociales*, 8, 1996.

Il m'est arrivé de mesurer expérimentalement, lors du traitement de mes propres enquêtes, l'apport inestimable du travail de transcription, en comparant l'interprétation que je pouvais faire d'entretiens que j'avais personnellement décryptés et celle, plus incertaine et aléatoire, d'entretiens que j'avais dû faire retranscrire. Les premiers apparaissent immédiatement plus riches, plus interprétables, le sociologue peut les travailler davantage en finesse. C'est au moment de la transcription, en écoutant et réécoutant la bande, en s'imprégnant «auditivement» de l'entretien, en revivant en quelque sorte la scène mais en étant cette fois dégagé de la contrainte de l'interaction (conduire l'entretien, faire durer l'échange), que le sociologue a le plus de chances de réaliser le meilleur travail interprétatif. C'est alors qu'il se propose à lui-même des hypothèses de recherche, qu'il élabore, dans le secret de son petit laboratoire personnel que constitue la transcription, de nouvelles hypothèses de travail, qu'il explore librement de nouvelles pistes, bâtit avec quelque témérité un début d'interprétation qu'il va au fur et à mesure de la retranscription affiner ou corriger. C'est toujours au moment de l'écoute de la «bande» que l'on redécouvre des passages de l'entretien que l'on avait presque oubliés ou auxquels on n'avait pas, sur le moment, prêté véritablement attention¹ ; ceux-ci acquièrent alors, avec le recul, un plus grand relief et en viennent parfois à prendre un tout autre sens, si bien qu'ils sont parfois placés au centre de l'analyse. L'intérêt essentiel de l'écoute attentive, ou même la réécoute des bandes, réside dans cette possibilité de corriger nos «premières impressions», de revenir sur nos premières interprétations (notées «à chaud» et rapidement sur le journal de terrain) et d'opérer après-coup comme un contrôle des empathies (ou antipathies) du sociologue. Si celui-ci «entend» différemment lors de la transcription, c'est parce qu'il n'est plus dans la situation de face à face au cours de laquelle, pris par l'interaction, il entend souvent à demi-mot, croit comprendre plus qu'il ne comprend véritablement. C'est au moment de la retranscription que l'on mesure l'étendue des malentendus et des faux accords qui ont parfois sous-tendu l'entretien et c'est souvent ce «bruit» dans la communication entre enquêteur/enquêté qui amène à ruminer certaines questions allant à l'encontre des premières hypothèses échafaudées².

Lors de deux entretiens réalisés à trois jours d'intervalle avec une lycéenne, élève de terminale B dans l'ancien lycée «bourgeois» de la ville, fille d'ouvrier de l'usine, je me suis rendu compte rétrospectivement, en retranscrivant les cassettes, que j'avais été littéralement obsédé par le désir de la faire parler comme les autres lycéens (enfants «de cité», enfants d'OS, souvent immigrés) avec lesquels j'avais déjà effectué une longue série d'entretiens approfondis. D'une manière largement inconsciente, je lui faisais subir un questionnement que je pensais alors bien rôdé. En me laissant ainsi guider par la routine du travail et en reproduisant une sorte de guide d'entretien mental, je me suis aperçu après-coup que je m'étais montré aveugle à d'autres réalités qui auraient dû m'alerter au moment de l'entretien : c'était notamment le fait que Lila soit non pas la fille d'un «simple ouvrier» mais la fille d'un chef d'équipe dont la famille venait de s'installer en «pavillon», deux aspects que je

1. Comme le dit Freud à propos de la cure analytique : «N'oublions pas que la signification des choses entendues ne se révèle souvent que plus tard» (Freud (S.), *La technique psychanalytique*, Paris, PUF, 1953, p. 62).

2. C'est d'ailleurs pour cela que l'on donne comme consigne aux étudiants d'enregistrer leurs entretiens, de manière à pouvoir retravailler «dessus».

redécouvre au moment de la transcription. L'écoute de la bande n'a cessé de m'interroger (j'y ai passé un temps considérable) puisque mes questions suscitaient de la part de Lila des réponses courtes et sèches, des silences gênés, de l'embarras, des sourires ou des rires espiègles, etc. En cherchant à élucider ce qui ressemblait fort à une interaction ratée (tout ce qui fait un «mauvais-entretien d'un point de vue technique»), j'ai dû refaire tout un travail pour comprendre le malentendu qui s'était noué entre Lila et moi autour de cet entretien, m'obligeant ainsi à poser sans cesse la question du type de rapport que j'avais établi avec elle, à relater précisément les circonstances de la rencontre, à examiner les attentes que j'avais suscitées chez elle. Seule l'analyse détaillée du rapport social entre l'enquêteur et l'enquêtée permet d'éclairer la divergence entre ses attentes et celles de l'enquêteur et d'expliquer les malentendus permanents qui émaillent l'entretien ; finalement, contre toute fétichisation du texte-entretien, c'est ce rapport qui doit faire prioritairement l'objet du travail interprétatif.

Ces «découvertes» de transcription s'avèrent être des moments heureux de la recherche (moments qu'il faudrait pouvoir systématiquement noter dans un journal de recherche) où l'on voit surgir de ce travail apparemment ingrat de transcription un autre sens social des propos de l'enquêté, contribuant à donner une autre tournure à l'enquête. En ce sens, on peut dire que l'écoute attentive des cassettes est un formidable analyseur et accélérateur d'hypothèses de recherche au cours de l'enquête de terrain.

L'attention aux mots, aux silences et aux non dits

Une fois son (ses) entretien(s) fidèlement retranscrit(s), comment s'y prend le sociologue-enquêteur pour interpréter cette masse de matériaux ? Bien sûr, il a le souci de la comparaison et de faire jouer le principe de variation sur des différences sociales qui apparaissent progressivement pertinentes (même si minimales) : par exemple en confrontant systématiquement les points de vue sur la formation d'ouvriers d'un même atelier selon leur mode d'enracinement ouvrier, qualification professionnelle, trajectoire scolaire, rapport à l'avenir, mode d'inscription dans les réseaux militants, statut matrimonial, contraintes budgétaires et familiales¹, etc.

Mais un des outils privilégiés de l'interprétation consiste dans l'analyse des mots «indigènes», les mots des différents milieux (professionnel, social, géographique, familial) auxquels appartient l'enquêté, qui sont autant de mots sociaux qui condensent une pratique, une existence, une perception du monde social. Leur efficacité propre (pour le sociologue) tient au fait qu'ils disent à leur manière — simple, imagée, quotidienne — des catégories de classement et de jugement «indigènes» que l'on peut confronter aux modes de classements sociaux plus généraux et abstraits. C'est par exemple le cas des mots d'usine («fayots», «poubelle», «gréviste») ou de mots de cadres («disponibilité», «esprit d'équipe»). Travailler attentivement son matériel revient à accorder un grand crédit au langage indigène, à la capacité de n'importe quel enquêté à trouver les mots justes ou à inventer sur le moment

1. C'est ce que nous avons tenté de faire dans notre enquête. Cf. tome 1 de Beaud (S.), Pialoux (M.), *Ouvriers de Sochaux : L'affaiblissement d'un groupe. Hantise de l'exclusion et rêve de formation*, rapport de recherche (n°400-90) pour la Mire, avril 1993.

des expressions qui ont l'art de condenser ou de dire la vérité sociale d'une situation. Comme ce proviseur de collège de ZEP qui, pour évoquer la division sociale de l'établissement situé sur une butte (lieu du quartier HLM), parle de «jugement dernier» à propos du moment de la sortie du collège : les «élus» partant à droite pour regagner les pavillons de la vallée, les «réprouvés» s'en allant à gauche pour retrouver leur HLM. Il ne s'agit pas d'effectuer une analyse linguistique — les sociolinguistes le font très bien — mais un travail (au cours même de l'entretien et lors de l'interprétation) de mise en relation de ces mots et de la position sociale objective des personnes considérées et des groupes auxquels ils appartiennent. Comme le rappelle James Spradley, l'ethnographe ne cesse d'effectuer un travail de *traduction* entre le langage indigène et le langage ordinaire¹.

Le sociologue va aussi prêter une attention particulière à tout ce qui dans un entretien est dit à demi-mot ou figure entre les lignes, aux hésitations, aux contradictions plus ou moins assumées, ou encore aux dénégations ou silences répétés. Le sociologue s'efforce de sentir les moments où la parole hésite ou balbutie, où l'enquêté se raidit, «se ferme», parce que l'on touche à des aspects essentiels de son existence sociale. Ce sont ces zones de «résistance» que l'enquêteur — «expérimenté» et non effrayé d'aller voir dans ces recoins de la personnalité sociale — sent immédiatement, qui sont les plus intéressantes à «travailler», à analyser sur le moment et à commenter. À ce titre, la parenté de l'exercice est forte avec le travail analytique. Cet exercice interprétatif peut d'ailleurs s'appliquer aussi à des situations d'observation ou à un travail rétrospectif sur des scènes vécues². On peut donc considérer qu'un entretien est aussi intéressant parce qu'il dit que parce qu'il cache ou dit à demi-mot.

Pour illustrer l'importance des silences et des non-dits dans les entretiens, voici provisoirement quelques exemples tirés de mon enquête de terrain auprès de lycéens, enfants d'ouvriers de Sochaux-Montbéliard³.

Pour les enfants d'OS immigrés habitant dans les «blocs» (HLM de la région), l'interrogation sur le travail du père à l'usine suscite malaise et résistance. Que leur père soit ouvrier spécialisé ou ouvrier qualifié, ils répondent par des phrases brèves et laconiques ou par des expressions stéréotypées. L'enquêteur doit les solliciter pour leur «arracher» quelques mots ; il sent assez vite qu'insister serait déplacé. Il peut alors interpréter l'attitude blasée ou la moue des enquêtés, face à ses questions, comme autant de manières polies de l'inviter à mettre un terme à ce point de la discussion. Mais la question centrale de mon travail m'était progressivement apparue comme devant être celle de la transmission de l'héritage dans les familles ouvrières, ou plutôt celle de la rupture de transmission entre la génération des pères et celle des fils. Or l'interrogation directe sur ce sujet est maladroite, forcément accusatrice, et même culpabilisante, puisqu'elle oblige les enquêtés à thématiser, à expliciter la prise de distance avec le père, la rupture progressive avec l'univers familial, qui, pour être vivables ou supportables, sont le plus

1. Spradley (J.), *The Ethnographic Interview*, New York, Holt, Reinhart and Wiston, 1979.

2. On pense notamment aux beaux «carnets de socio-analyse» d'Y. Delsaut. Cf. Delsaut (Y.), «L'inforjetable», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 74, 1988 ; «La photo de classe», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 75, 1988.

3. Cf. Chapitre VII de ma thèse «La démocratisation du lycée et ses enjeux», in *L'usine, l'école et le quartier. Itinéraires scolaires et avenir professionnel des enfants d'ouvriers de Sochaux-Montbéliard*, thèse de doctorat de sociologie, Paris, EHESS, 1995.

souvent vécues dans le non-dit, dans l'implicite et la gêne réciproque. Revenaient alors dans la bouche des lycéens enquêtés les mêmes expressions, chargées affectivement, qui disaient toutes une impression de morbidité et de dégoût («J'ai toujours eu ça en horreur», «C'est sale», «dégoûtant...»). Le travail du père, et plus largement les conditions de vie de la famille, l'argent — autant de thèmes que je n'abordais jamais directement en entretien — ne semblent pas de l'ordre du dicible. On a l'impression qu'il y aurait trop de choses à dire et qu'il faudrait accumuler des anecdotes, des détails qui feraient immédiatement pénétrer dans l'intimité de l'espace familial. Ce serait forcément devoir parler de la fatigue et de l'usure physique du père, de la diminution progressive de ses forces, évoquer aussi les peurs à l'usine (celle d'être muté de poste de travail, celle de tomber dans un secteur plus «dur», celle d'être un jour licencié...). En lieu et place de cette chronique impossible à tenir, les lycéens enquêtés répondent par des soupirs, des phrases inachevées, des mimiques qui marquent l'impuissance et la résignation ; le travail de leur père à l'usine est plutôt évoqué avec une sorte d'apitoiement et de compassion. Dans ce silence des enfants sur le travail du père¹, on peut voir aussi le souci de ne pas céder à la tentation d'une description misérabiliste de leur famille (de «faire du Zola» comme me l'a dit l'un d'entre eux). Le silence est peut-être bien la seule manière possible, en situation d'entretien, de dire le refus de l'héritage ouvrier de leurs parents. Il ne fait alors qu'exprimer le «respect» que les enfants doivent à la peine des pères et participe d'une sorte de convention tacite qui régit les relations intergénérationnelles dans la famille. Le silence opposé à l'enquêteur est donc la seule réponse digne qu'ils puissent (poliment) faire². Ils participent d'un mécanisme de défense à double détente : d'une part, se protéger soi-même, en préservant son propre avenir, en se donnant une marge de manœuvre afin de se rattacher à un autre groupe d'aspiration que le groupe ouvrier pour pouvoir se penser autrement que comme fils d'ouvrier voué à un destin social d'ouvrier ; et d'autre part défendre «malgré tout» l'estime de ses parents, le respect de leur travail dur et ingrat, de ce «boulot d'esclave» (expression maintes fois entendue en entretien ou ailleurs). La situation d'entretien est ici particulièrement importante. Je les interroge sur leur scolarité passée et présente, en tant que «lycéens», si bien que le questionnement sur les parents, le travail du père, peut leur apparaître décentré ou déplacé³. Parler du travail du père à ce moment de leur carrière scolaire, c'est par essence contradictoire, c'est concilier un passé qui meurt et un avenir qui lui tourne le dos, rester fidèle au père «privé» et renier le père «professionnel», respecter l'autorité du père dans la famille et «contester» la soumission du père à l'usine. C'est aussi redoubler les expériences sociales vécues au lycée qui leur ont fait intérioriser la position dominée de leurs parents.

1. Comment parler de la culture du travail d'OS qui ne se décline plus que comme une «culture du manque» (manque de temps, manque d'argent, manque d'espoir, absence d'avenir) ?

2. Les anthropologues ont montré que, par exemple, dans les sociétés rurales, le silence des paysans (comme les paysans siciliens) était le seul moyen de faire face à l'univers de violence sociale dont ils étaient prisonniers. Ce silence contraste avec le besoin de se libérer par la parole de ces jeunes ouvriers qui parlent de l'usine, du travail ouvrier, de l'ambiance dans les ateliers en termes très physiques, du point de vue d'une expérience vécue dans leurs corps et dans leurs têtes.

3. Ce sont d'ailleurs les lycéens les plus scolairement acculturés qui auront le plus de mal à évoquer cette question du travail, alors que les lycéens qui se tiennent à distance de la culture scolaire peuvent en parler plus librement car la perspective de travailler un jour à l'usine (pas comme ouvrier mais comme agent de maîtrise ou cadre) ne leur est pas entièrement étrangère.

Comment, jeune étudiant, parler de son père ouvrier et immigré ?

Pour faire sentir cette difficulté à parler du travail du père, je présente ici quels extraits d'un long entretien avec Mehmet, alors étudiant en première année d'AES au moment où je le rencontre ; fils d'OS immigré turc, il est venu en France à l'âge de quatre ans. Au milieu de son année de terminale B, il envisage de s'inscrire en AES pour devenir plus tard fonctionnaire («c'est cool») ou, pour reprendre ses propres termes, «fonctionnaire-prof». C'est alors pour lui l'occasion de recenser les avantages de cette profession et, immanquablement, de la comparer avec le travail d'usine de son père :

— *Ça venait d'où cette idée de faire fonctionnaire ?*

— Ben j'aimais bien ce qu'ils faisaient les profs... fonctionnaire-prof quoi !... les profs, ils étaient tranquilles, ils avaient de bonnes vacances, et puis j'avais des copains qui avaient eu leurs parents profs. Eux aussi ils voulaient tous faire prof, c'est peut-être ça qui m'a aussi influencé... [rires]... Alors il [son copain] me dit : «Ouais c'est bien, il est payé une brique par mois», bon il a des vacances, deux mois payés, bon ça fait... quand je vois mon père qui travaille... [hésite à dire le mot, ton plus grinçant]... comme ça là-bas [ne nomme pas l'usine]

— *Ton père il travaille à l'usine...*

— Ouais il travaille à l'usine [dit très rapidement comme pour couper court à tout autre question]... je me disais bon ben c'est... c'est vachement mieux !... Et au moins, si on est fonctionnaire, on a pas l'angoisse d'être virés, quoi... On a pas l'angoisse... ça dépendra de la conjoncture économique [petit rire]

— *Et cette idée de devenir fonctionnaire tu l'as depuis la terminale ou plus tôt ? Quand t'étais en troisième tu voulais faire quoi ?*

— Quand j'étais en troisième ? Ben c'est toujours comme ça, j'ai toujours voulu faire ça. Quand j'étais gosse, je voulais faire pilote, des trucs comme ça, mais... [rires]... il faut pas viser trop haut quand même, il faut être réaliste...

— *Et quand est-ce que ça t'a paru important le fait de ne pas être viré... ton père il en parle...*

— Ben je vois ce qui... chaque fois qu'il y a un plan social là, je vois comment ils sont... [se reprend] Je vois comment il est [hésite encore]... Chaque fois qu'il y a un plan social, ils sont... [ne trouve pas le mot juste ou n'ose pas le dire] Que ce soit mon oncle qui travaille aussi là-bas, que ce soit lui, ils sont [soupir] Ils ont vachement peur, quoi !...

— *Et vous en parlez un peu, ton père, il te raconte un peu ?*

— Ouais... il me fait : «C'est trop, ils nous font trop travailler...» tout ça pour les dégoûter quoi... pour qu'ils rentrent au pays ou alors qu'ils arrêtent de travailler c'est tout... [silence]

— *Et il travaille dans quel secteur à l'usine, ton père ?*

— En peinture, je crois... en peinture, ouais... [silence]

— *Et toi t'as jamais voulu travaillé...*

— J'ai déjà travaillé dans son truc... ouais j'ai déjà travaillé... en décapage...

— *Et tu trouves ça dur ?*

— Ben c'est pas... [rires] c'est pas un cadeau ! Mais nous [les «scolaires»] on a pas fait le même boulot... on était en train de nettoyer la peinture. Lui, je sais pas ce qu'il faisait, ce qu'il fait spécialement... mais de toute façon la peinture, c'est pas... c'est pas un cadeau hein !... Avec la poussière qu'on a dans... partout... et puis il y a un moment où il se faisait tout le temps des prises de sang, tout ça, pour... [...]

— *Et pour revenir sur cette question d'école, tu voulais devenir fonctionnaire mais fonctionnaire-prof, il y avait pas d'autres...*

—... [Me coupant] Ouais fonctionnaire... De toute façon fonctionnaire, c'est... Moi je voulais un boulot cool... un boulot tranquille... enfin je veux pas dire que prof c'est tranquille [en me regardant, en se rendant compte de sa «gaffe»] mais c'est quand même plus tranquille que les autres boulots, hein ! [silence]

— *Oui, c'est plus tranquille que travailler à l'usine...*

- C'est plus tranquille que les autres boulots, quoi... [silence]
- *Et au cours de ton année de terminale, il y avait aussi...*
- [Coupan] Oui, il y a eu des trucs... des BTS tout ça, ça m'a tenté... mais après je me suis dit «les BTS c'est bien gentil mais...» [silence]... il faut travailler comme un «fou»[rires]. Et c'est même pas sûr d'avoir un boulot après. Alors que fonctionnaire, bon tu passes des concours, c'est dur d'être pris quand même, mais dès que t'es pris, t'es tranquille... fonctionnaire-flic aussi... flic... voilà... mais la vue, ça craint aussi, comme je suis myope.

Ce qui est le plus frappant, c'est bien cette hésitation à nommer les choses, à appeler l'usine par son nom (un «truc»), et aussi ces phrases commencées et jamais achevées, les différentes contorsions verbales pour tenter de trouver les mots justes, qui sont autant de moyens qu'emploie le fils pour ménager son père. Alors que dans la suite de l'entretien, les conflits entre le père et le fils (à propos de son avenir, des «papiers français» que le fils veut faire, de l'utilisation de l'argent, des distractions, etc.) sont à peu près assumés par Mehmet — tout au moins il en parle —, lorsqu'il est sollicité pour évoquer le travail de son père, il est comme paralysé par l'idée de mal le faire, soit en manquant de compassion ou de «respect», soit en ne sachant pas lui rendre à sa manière justice. Face à la peur qu'éprouvent les pères ouvriers à l'usine — des pères diminués physiquement et socialement — l'enjeu pour Mehmet est d'être un fils «debout» qui se donne comme but la conquête d'une sécurité d'emploi. L'expression de «fonctionnaire-prof», ou de «fonctionnaire flic» (de manière à ne plus avoir à craindre les contrôles de police au faciès dont il est régulièrement victime), par laquelle le statut juridique protecteur («fonctionnaire») vient redoubler la désignation par elle-même protectrice de la profession particulière («prof»), exprime au plus juste la hantise de l'insécurité matérielle et morale dans laquelle vivent constamment son père en particulier et les OS de l'usine en général.

Les usages différenciés de l'entretien en sciences sociales entretiennent un rapport étroit avec la légitimité des modes d'enquête. Si l'on a ici plaidé tout au long de ce texte en faveur de l'entretien ethnographique, c'est en ignorant provisoirement le fait que le domaine de l'enquête «qualitative» (fondée principalement sur des entretiens et des observations) n'est pas unifié : les normes du travail de travail sont floues et trop rarement explicitées. Trop souvent la seule utilisation intensive d'entretiens (quelles que soient leur nature et leurs caractéristiques), ou le seul fait d'être allé sur le terrain, suffisent à promouvoir et baptiser le travail réalisé comme «enquête de terrain». Un des obstacles principaux que rencontre le travail ethnographique en France dans sa quête de reconnaissance de légitimité scientifique ne réside-t-il pas justement dans l'utilisation souvent abusive qui est faite de cette étiquette ? Les contraintes propres au travail ethnographique offrent une sorte de prime à ceux qui font ce qu'on pourrait appeler du «faux terrain», c'est-à-dire qui utilisent *a minima* les techniques de l'enquête ethnographique, notamment en privilégiant presque uniquement les entretiens et en restituant d'une manière très succincte les conditions sociales (précises) de leur recueil ; leur présence sur le terrain est bien souvent proche de celle des journalistes (rapidité du séjour sur place) ou déléguée (travail d'enquête effectué par leurs étudiants sur la base de consignes). La phase du travail de terrain étant raccourcie, les différentes étapes du travail de collecte et d'interprétation des données étant escamotées, les résultats de ce type d'enquête sont rapidement publiés. On pourrait dire ici que la loi de Gresham s'applique parfaitement — la «mauvaise monnaie (enquête) chasse la bonne» — si bien que les ethnographes, qui paient le prix en temps de l'entrée sur le terrain et de l'acceptation par le milieu enquêté, seront toujours en retard, ou plutôt en

décalage, par rapport à la demande sociale de résultats «sociologiques», définis comme tels par les médias (la «crise des banlieues», l'«exclusion», la «crise de l'École», les «problèmes des immigrés», la «crise de la jeunesse», la «crise du politique», etc.), incapables de produire ces pseudo-«scoops» qu'attendent de la part des «sociologues» les professionnels de l'information¹... Autrement dit, dans un contexte de concurrence intellectuelle de plus en plus régi par la rapidité de publications et où les sociologues sont de plus en plus sollicités pour donner leur avis sur tout et n'importe quoi, on peut dire que le vrai travail de terrain n'est pas, à cet égard, rentable même s'il peut l'être à plus long terme (pour la «science sociale»).

1. On peut prendre l'exemple des «banlieues» qui voient fleurir des enquêtes mal ficelées, des interventions à chaud des gens qui interviewent «tout ce qui bouge» sur le terrain. Progressivement assimilés à de «simples» journalistes, concurrencés par le nombre croissant de consultants et experts ès DSQ, les sociologues éprouvent de plus en plus de difficultés à pénétrer sur des terrains comme les «cités», ou en tout cas mettent beaucoup plus de temps à pouvoir y être acceptés.